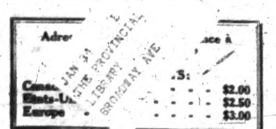
VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 1er MARS 1933 — NUMERO 40



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LA PROPAGANDE COMMUNISTE DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

M. Armand Lavergne dénonce M. George Williams, l'un des chefs de la "Co-operative Commonwealth Federation" comme un agent à la solde de Moscou — La motion Boulanger

Ottawa. — La monnaie bilingue est revenue sur le tapis lundi soir et il semblait y avoir presque unanimité en sa faveur, mais à la dernière minute, Frank Turnbull, conservateur (Régina), a empêché de prendre le vote. Il est fort douteux qu'elle puisse être discutée de nouveau avant la fin de la session.

L'hon. Maurice Dupré, solliciteur général, avait accepté la motion Boulanger au nom du gouvernement. M. Ernest Lapointe et plusieurs autres députés des deux côtés de la Chambre avaient marqué leur approbation, il était 11 h. moins cinq et le président se préparait à lire la motion avant de procéder au vote, quand le député de Régina s'est levé pour parler. La motion Boulanger est de nouveau enterrée.

Le bill Woodsworth rejeté

Le bill Woodsworth pour le rappel de l'article 98, qui a occupé plusieurs séances de la Chambre, a enfin été rejeté par 89 voix contre 45. Tous les conservateurs, de même que six libéraux québécois, ont voté pour le renvoi à six mois.

A noter une intervention de M. Armand Lavergne, qui a porté des accusations contre l'un des membres du parti Woodsworth, M. George Williams, qu'il a accusé d'être à la solde de Moscou.

La C.C.F. et les communistes

M. Lavergne lit des passages d'un article publié dans la "Revue des Deux-Mondes", où l'auteur, Mgr d'Herbigny, qui a fait une longue enquête sur l'organisation communiste dans le monde, dit que les meilleurs agents du communisme, ceux qui font le meilleur travail pour cette cause, ce ne sont pas les gens qui se déclarent ouvertement communistes et s'avouent comme "rouges" mais plutôt les gens qui disent tout simplement qu'en Russie il se fait actuellement une expérience intéressante, une expérience qu'il convient de suivre attentivement.

L'organisateur du mouvement de la "Co-Operative Commonwealth Federation", M. George Williams, de la Saskatchewan, n'est-il pas un communiste authentique, un agent à la solde de Moscou? M. Lavergne dit qu'il ne craint pas de l'affirmer. Et il cite un autre passage de l'article de Mgr d'Herbigny, dans la "Revue des Deux Mondes": "En dehors des grandes capitales, dit Mgr d'Herbigny, la propagande communiste se fait aussi dans les immenses prairies de l'Ouest canadien et plus particulièrement dans la Saskatchewan". L'organisateur de cette propagande est M. George Williams, qui a fait un voyage en Russie, d'où il est revenu rempli d'enthousiasme pour le plan quinquennal. Dans une journal agricole, le "Western Producers", il fait une campagne énergique dans le sens du communisme, surtout depuis 1932, et son but est manifestement de préparer la révolution. M. Williams recommande à ses partisans de n'employer, dans leurs discours, aucune expression qui puisse tomber sous le coup de l'article 98 du code criminel.

M. Woodsworth intervient et demande à M. Lavergne de justifier son affirmation. Comment peut-il dire que M. Williams est l'organisateur de la C.C.F.?

M. Lavergne répond qu'il n'a pas de preuve particulière à fournir. Cette affirmation, il l'a déjà faite une première fois, en Chambre, il y a quelques semaines. M. Woodsworth n'a rien nié.

M. Woodsworth: "Je le nie maintenant. M. Williams est simplement un membre du comité et j'ajoute que M. Williams a souvent dénoncé le parti communiste et l'établissement au Canada d'un régime semblable à celui de la Russie."

Les secours aux chômeurs

Après avoir disposé de la résolution du ministre des finances, relative à la réduction du traitement des employés civils, la Chambre s'est mise à l'étude d'une autre résolution: celle de M. Wesley-A. Gordon, ministre du travail, au sujet de la loi des secours au chômage. Il s'agit de garder en vigueur jusqu'en 1934 la loi de secours de 1932.

Le ministre du travail a prononcé, à l'appui de sa résolution, un long et diffus plaidoyer, étayé sur un amas de statistiques. Le fait brutal qui ressort de son exposé, c'est que le gouvernement a avancé des sommes formidables aux provinces de l'Ouest afin de leur permettre de faire honneur à leurs nombreuses obligations.

En janvier de cette année, 1,357,562 personnes au Canada dépendaient des secours directs. De ce nombre il y avait 252,000 chefs de famille.

Pas de plan

Ce qui se dégage du discours de M. Gordon, dit M. Mackenzie King, c'est l'absence d'un plan d'ensemble dans la politique ministérielle de secours. Tout d'abord le gouvernement a entrepris des travaux de construction afin de procurer de l'emploi aux chômeurs. Bientôt il a abandonné cette politique pour opter en faveur des secours directs. Mais on continue dans certains départements du gouvernement de faire des travaux. On a, un peu plus tard, songé aux camps de concentration pour les célibataires. Tout cela peut être fort bien, mais, dans l'ensemble, on a l'impression que le gouvernement n'avait aucun plan défini, qu'il se laissait guider par le hasard ou par les pressions que l'on exerçait de l'extérieur, d'une source ou d'une autre.

LE CARDINAL ELU PART POUR ROME

La foule lui fait une ovation en gare de Montréal — Vive le Pape! Vive le Cardinal!

Montréal. — C'est aux cris de "Vive le Pape!", "Vive le Cardinal!", et au chant de l'hymne "O Canada" que le "Washingtonian", train du Canadien National, s'est ébranlé et s'est mis en route vers New-York, à la gare Bonaventure, vendredi soir, emportant vers la métropole américaine et Rome S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et cardinal élu.

Mgr Villeneuve venait de serrer la main à son père et d'embrasser sa vieille mère, pleurant de joie de voir partir son fils pour Rome où il sera fait cardinal trente mois seulement après avoir été nommé évêque du diocèse lointain de Gravelbourg, lorsqu'il est monté sur le marchepied du train et a salué la foule de plusieurs centaines de personnes réunies sur le quai de la gare pour lui faire une ovation.

Comme Son Excellence disait à tous, en agitant son chapeau: "J'emporte tout Montréal dans mon coeur", le train a démarré et la foule a lancé les cris de "Vive le Pape!", "Vive le Cardinal!", et elle a entonné "O Canada".

La scène du départ était touchante, mais combien belle et émouvante sera aussi la scène du retour de Son Eminence le cardinal Villeneuve dans son pays, sa province, la métropole et la vieille capitale, à la veille de Pâques, lorsque revêtu de la dignité cardinalice, après avoir assisté dans la Ville Eternelle à l'ouverture de la Porte Sainte, le prince de l'Eglise canadienne reviendra parmi nous.

De retour pour Pâques

Selon Mme Villeneuve elle-même, qui le déclarait après le départ du train, encore sous le coup de l'émotion, Son Excellence doit revenir célébrer les fêtes pascales au Canada. Son voyage sera rapide. Le nouveau primat de l'Eglise canadienne est accompagné dans son voyage de son frère, le Frère Liguori, des Ecoles Chrétiennes, et du chancelier de son diocèse, M. le chanoine Jules Laberge.

ROME. — S. E. Mgr Stanislas Jarlin, des Lazaristes, évêque titulaire de Pharboetus et vicaire apostolique de Pékin, est mort à Pékin.

BERLIN. — Le ministre de l'intérieur, M. Goering, a annoncé que pour combattre la menace croissante du communisme, il établira en Prusse un corps de police auxiliaire composé exclusivement d'agents ayant des opinions nationalistes.

Le deuxième évêque de Gravelbourg



SON EXCELLENCE Mgr ARTHUR MELANSON,
qui a été sacré mercredi dernier à Chatham, N.-B., et qui sera intronisé demain dans la cathédrale de Gravelbourg.

CHEZ NOS COMMISSAIRES

Trois séances d'utiles discussions pour les délégués des districts scolaires canadiens-français du Manitoba

La convention des commissaires d'école de langue française du Manitoba a eu son succès habituel; les délégués, venus en grand nombre, ont suivi les séances avec beaucoup d'assiduité.

A l'ouverture, mardi soir, M. Sauveur Marcoux, président de l'Association des Commissaires, en souhaitant la bienvenue aux délégués, a parlé du travail de l'exécutif de l'Association d'Education, dont il fait partie depuis deux ans. A propos du salaire des institutrices, il remarque que dans trop de cas, le prix que l'on demande a celles-ci pour leur pension est exorbitant quand l'on considère la baisse du coût de la vie. Remarquant un bon nombre de nouvelles figures parmi les délégués, le président les salue tout spécialement et souligne la nécessité de diriger des jeunes vers nos organisations scolaires et nationales, afin de remplacer les anciens qui disparaissent.

Pour le français

Après lecture du procès verbal de la dernière convention, faite par le secrétaire, M. J.-H. Daignault, M. le magistrat Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, rappelle les liens très intimes qui existent entre l'Association et les commissaires d'école. Il parle des différents mouvements en marche intéressant la cause du français et pour lesquels il demande l'appui des délégués: requête pour la monnaie bilingue; manifeste des Jeunes pour la reconnaissance des droits de la minorité française et la refrancisation; protestation contre l'absence de français aux concerts de la Commission fédérale de la Radio. M. Lacerte analyse ensuite le fameux rapport du comité spécial de la "School Trustees' Association" recommandant de plus grandes unités scolaires avec un bureau provincial d'éducation. Il montre les dangers d'un tel système et exprime l'avis qu'il risque peu d'être endossé par la convention des commissaires.

Causerie médicale

M. le Dr Collin donne ensuite une leçon fort pratique sur les fractures et leur gravité selon les différentes parties du corps. Les commissaires d'école ont leur part à faire pour prévenir et amoindrir l'effet des accidents qui surviennent autour de l'école. Il est très important de ne pas laisser, par négligence, un enfant infirme pour le reste de ses jours. Prises à temps et traitées convenablement, la plupart des difformités peuvent disparaître. En cas d'accident, il est toujours mieux d'appeler le médecin le plus tôt possible, surtout s'il s'agit de blessures dans la région de l'abdomen.

Le reste de la soirée a été consacré à la discussion des résolutions soumises à la convention de Winnipeg et au rapport du comité spécial. De nombreux délégués ont pris part au débat, auquel présidait M. J.-A. Marion.

Devoirs des commissaires

A la séance de mercredi soir, M. Sauveur Marcoux a salué S. E. Mgr Béliveau, qui avait tenu à y assister, lui offrant les hommages et les voeux des délégués.

Le R. P. Bourque, S.J., a parlé sur les devoirs des commissaires. Etant donnée l'importance de cette causerie, nous la reproduisons "in extenso" dans une autre partie du journal.

Nos origines françaises

M. l'abbé A. d'Eschambault rappelle dans un excellent raccourci historique les origines françaises du Manitoba. Sans remonter jusqu'à La Vérendrye et à ses successeurs, il montre que notre pays fut beaucoup plus français qu'on ne le suppose généralement. La création de la fameuse Compagnie du Nord-Ouest, il y a 150 ans, amena un grand nombre de Canadiens français qui se répandirent partout; ce fut l'origine de la race métisse. William Harmon, qui résida dans l'Ouest au commencement du siècle dernier, raconta qu'il n'y put parler anglais pendant un an! L'influence française se traduisit à cette époque par une foule de noms géographiques de notre langue, la plupart traduits en anglais depuis, mais dont il reste quelques-uns. Un bon nombre de locutions françaises sont aussi passées dans l'anglais du temps et se retrouvent sous la plume d'Alexandre Henry, William Harmon, David Thompson et quelques autres.

C'est un devoir pour nous de conserver ce qui reste de ces souvenirs français. Donnons à nos villages, à nos écoles, des noms et des physionomies françaises. N'ayons pas peur d'arborer des enseignes françaises qui affirment que nous existons et entendons vivre de notre vie propre.

L'Association d'Education

Le R. F. Joseph, directeur de l'Institut Collégial Provencher et membre de l'exécutif de l'Association d'Education, donne un excellent aperçu du travail de cette organisation qu'il a pu suivre dès son origine. Il montre l'utilité des différents rouages et termine par des conseils fort pratiques aux commissaires. C'est l'exécutif de l'Association, dit-il, qui doit être votre bureau d'éducation. Quand il se présente quelque difficulté dans vos écoles, adressez-vous à lui d'abord. Vous y trouverez des experts au courant de tous les points de la loi et qui vous donneront de sages avis.

Le R. F. Joseph considère comme un rôle d'honneur des Canadiens français du Manitoba la liste des souscriptions de la Journée de l'Association d'Education publiée chaque année dans la Liberté.

Quel sera l'avenir de notre organisation? Si nous restons unis comme nous le sommes actuellement, répond l'orateur, quoi qu'il arrive, nous réussirons envers et contre tout.

(A suivre en sixième page)

LE SACRE DE S. E. MGR A. MELANSON

S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, préside la cérémonie dans la cathédrale de Chatham

Chatham, N.-B. — S. E. Mgr L.-J.-Arthur Melanson, deuxième évêque de Gravelbourg, a été sacré mercredi matin, dans la cathédrale de Chatham, par S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada. Les évêques co-consécrateurs étaient: S. E. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, et S. E. Mgr Chiasson, évêque de Chatham.

Evêques présents

Leurs Excellences Nosseigneurs A. Cassulo, délégué apostolique au Canada; O'Donnell, archevêque de Halifax; Forbes, archevêque d'Ottawa; McGuigan, archevêque de Régina; Morrison, évêque d'Antigonish; Villeneuve, archevêque de Québec; Leblanc, évêque de Saint-Jean; Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; Ross, évêque de Gaspé; Deschamps, auxiliaire de Montréal; Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; Courchesne, évêque de Rimouski; Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe; O'Sullivan, évêque de Charlottetown, Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a donné le sermon de circonstance en français et S. E. Mgr O'Sullivan, évêque de Charlottetown, a donné le sermon en anglais.

S. E. Mgr Melanson a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Chatham en juillet 1905. Il a été vicaire à Campbellton, puis curé à Balmoral, avec les missions de Val-d'Amours, de Saint-Quentin et de Kedgewick et, enfin, curé de Campbellton depuis 1919 et vicaire général du diocèse de Chatham depuis 1929.

L'intronisation du nouvel évêque de Gravelbourg aura lieu demain jeudi.

Le R. P. Théodore Labouré, O.M.I., au Manitoba

Le T. R. P. Théodore Labouré, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, après quelques semaines passées dans l'Est, est arrivé dimanche à Saint-Boniface. Il est accompagné de son secrétaire, le R. P. Trébaol, et du R. P. H. Constantineau, économe provincial de la deuxième province oblate des Etats-Unis.

Lundi, au Juniorat, un banquet lui a été offert auquel assistaient, outre les hôtes distingués, S. E. Mgr Béliveau, Mgr Severin Gertken, O.S.B., abbé de Muenster, Mgr Jubinville, les RR. PP. Faure et Bourque, S.J., le R. P. J. Magnan, provincial, les membres du conseil provincial, les supérieurs des maisons d'Oblats de la région, le R. F. Joseph, etc.

Le R. P. Labouré a fait de brèves visites aux différentes institutions oblates de Saint-Boniface et de Winnipeg, y compris à la maison de presse de la Liberté et des autres journaux catholiques.

Le supérieur général se rend visiter officiellement sa province de New-Westminster, dans la Colombie-Anglaise, s'arrêtant en route à Régina et à Edmonton. Il ira ensuite directement au Texas, où il fut longtemps professeur, curé et provincial, puis à New-York, où il s'embarquera pour Rome.



LE T. R. P. T. LABOURE, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui visite en ce moment les provinces de l'Ouest.

Législature Provinciale

ON VA S'OCCUPER DES PROBLÈMES DE NOTRE POPULATION RURALE

Un comité va faire enquête sur ces graves questions — La stérilisation des faibles d'esprit — Amendement à la loi scolaire — La présentation du budget renvoyée à la semaine prochaine

Jeudi après-midi, le débat sur le discours du trône a pris fin par l'adoption de l'adresse, qui s'est faite à mains levées. Il aura eu le grand mérite de ne pas trainer en longueur cette année et le vrai travail de la session est déjà bien en train.

Critique financière

M. Sanford Evans, critique financier du groupe conservateur, a désapprouvé le projet de M. Bracken d'établir délibérément un budget en déficit de $2,500,000. C'est toujours une mauvaise politique, croit-il, de ne pas balancer son budget. Nous ne pouvons continuer de dépenser au-delà de nos revenus, comme nous le faisons depuis longtemps au Manitoba et surtout depuis les trois dernières années. Sous peu, nous allons être submergés par les lourds intérêts à payer.

M. A.-E. Foster, progressiste (Killarney), en discutant les problèmes agricoles de la province, a demandé que si le Dominion accorde une autre prime sur le blé, elle soit basée sur la superficie ensemencée plutôt que sur le rendement en minots.

Le colonel Webb, maire de Winnipeg et député conservateur d'Assiniboia, a été le dernier à parler sur le discours du trône. Comme mesure de coopération avec le gouvernement, il a proposé la formation d'un comité représentant tous les groupes pour étudier les problèmes financiers de la province, et d'un autre comité chargé d'étudier les moyens de réduire et de fusionner les différentes commissions gouvernementales.

Stérilisation

L'hon. R.-A. Hoey a soumis à la Chambre deux bills qui semblent devoir rencontrer une vive opposition lors de l'étude en comité: l'un concerne le soin des faibles d'esprit, avec une clause prévoyant la stérilisation pour ces malheureux; l'autre est une loi nouvelle d'aide aux hôpitaux.

Il y a, d'après M. Hoey, plus de 4,000 aliénés dans la province. En plus de l'internement des patients, le bill renferme une clause qui autorise la stérilisation. Cette mesure, dit le ministre, n'est pas aussi radicale que celle en vigueur en Californie et ressemble à celle que possède l'Alberta depuis quatre ou cinq ans. L'opération ne pourra se faire qu'avec la permission du patient ou de ses parents ou gardiens et l'approbation d'au moins deux médecins. Les raisons mises en avant pour justifier la stérilisation sont les dépenses énormes occasionnées à la province par les familles atteintes d'aliénation héréditaire et des raisons humanitaires.

M. Hoey sent bien tout ce que l'on peut objecter contre sa mesure; aussi avoue-t-il qu'il s'agit d'un ballon d'essai. L'hon. Albert Préfontaine, au nom des députés catholiques, s'y déclare opposé et espère bien que le comité d'amendements l'écartera. M. Haig n'est pas davantage convaincu de la nécessité de la stérilisation et il aimerait savoir comment la loi fonctionne dans l'Alberta.

Cependant, la clause en question a été adoptée sans difficulté par le comité des amendements. Le Dr F.-W. Jackson, sous-ministre de la santé, et le Dr A.-T. Atkinson, surintendant de la maison provinciale de Portage-la-Prairie, ont fourni des explications. La raison principale invoquée pour introduire la stérilisation est la prévention dans une certaine mesure de l'accroissement des faibles d'esprit. Le bill prévoit que la mesure sera volontaire et qu'aucune tentative ne sera faite pour y soumettre les patients. Dans l'Alberta, depuis 1930, il y a eu 156 cas d'application de la loi.

Amendement à la loi scolaire

M. Hoey a aussi présenté un bill qui amenderait la loi scolaire de façon à grouper les écoles au nombre de vingt dans les territoires inorganisés, avec un secrétaire-trésorier chargé de les administrer. L'imposition scolaire générale serait aussi réduite de $720 à $500.

Les problèmes ruraux

Les problèmes pressants du Manitoba rural seront étudiés par le comité spécial permanent, à la suite d'une motion adoptée vendredi. L'enquête portera sur: 1e la manipulation et la vente du bétail et des autres produits agricoles, y compris le poisson; 2e, la diminution des taux d'intérêt pour les producteurs; 3e, les améliorations possibles à la loi d'ajustement des dettes.

En présentant cette motion, J.-L. Christie, libéral-progressiste (Cypress), a dit que la grande difficulté aujourd'hui dans le Manitoba rural vient du manque de pouvoir d'achat du fermier. Ses besoins sont sérieux et il faut l'aider, non pour le sauver, — car il est le seul homme de la société capable de se sauver lui-même, — mais pour sauver nos villes et notre civilisation urbaine.

Limitation des discours

Un règlement proposé par l'hon. W.-J. Major pour limiter les discours des députés à 40 minutes rencontre de l'opposition.

Le budget ne sera pas présenté cette semaine. Le trésorier provincial, M. McPherson, est parti en hâte pour l'Est, où il doit conférer avec les maisons financières de Montréal et les autorités d'Ottawa.

LA CENTRALISATION EST BATTUE

Le rapport du Comité spécial est battu à plates coutures par la convention des Commissaires d'école du Manitoba

La convention des commissaires d'école du Manitoba, qui s'est tenue la semaine dernière à Winnipeg, comptait 675 délégués. Tout l'intérêt des séances s'est porté sur la discussion du rapport spécial sur l'administration et le soutien financier des écoles, qui a été battu par une immense majorité.

Ce rapport contenait trois recommandations principales: 1e un minimum de salaire assuré aux instituteurs, sous la responsabilité du gouvernement; 2e création d'une commission provinciale d'éducation; 3e établissement d'unités d'administration scolaire plus étendues et réduction du nombre des commissaires. La première de ces recommandations a seule été adoptée.

M. Hoey

Le ministre de l'instruction publique a pris part au débat. Sans s'engager à fond, il a dit qu'à l'instar de ses prédécesseurs, il était en faveur de plus grandes unités. C'est la politique du département depuis vingt-cinq ans. Actuellement, 14 p.c. des écoles sont entre les mains de syndics officiels, a-t-il annoncé; 32 p.c. des districts scolaires ont reçu de l'aide au cours de l'année; le coût de l'instruction a baissé de plus d'un million, mais il est encore de $7,291,354. M. Hoey a ensuite fait part aux délégués d'un bill qu'il soumettait à la Chambre le jour même pour grouper les districts scolaires dans les territoires non organisés et réduire l'imposition municipale.

L'opposition au rapport a été dirigée par M. J. Stanbridge, de Stonewall, qui venait d'être élu président du nouvel exécutif. L'attaque a été menée avec beaucoup d'entrain et les orateurs qui défendaient la réforme ont été accueillis très froidement.

Le nouvel exécutif

L'exécutif de l'association des commissaires pour 1933 est ainsi composé: président, M. J. Stanbridge, Stonewall; vice-président, R.-H.-B. North, Carman; directeurs: R.-F. McVeety, Swan River; A.-T. Hainsworth, Deloraine; J.-A. Marion, St-Boniface; Dr A.-A. Alford, Oakville; J. Dowsett, Minnedosa; W.-G. Miller, Gretna.

PARIS. — Le comité sénatorial des affaires étrangères a décidé d'établir un sous-comité pour étudier les moyens à prendre pour combattre les campagnes antifrançaises aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Collège Saint-Boniface 1er mars 1933



AU COLLÈGE

Directeur: JOSEPH JOUBERT

VIe année Numéro 6

VERS LA CAMPAGNE

Publiée dans les journaux, discutée dans les cercles, approfondie par nos hommes d'Etat, une question gagne de plus en plus de l'intérêt; je veux parler de l'établissement de nouveaux colons dans nos immenses plaines.

Le sujet fut traité au Cercle Provencher, et c'est à moi que la tâche échoua. En membre docile, je payai de ma personne. Mais voilà qu'on me demande de condenser dans les limites d'un article le thème d'une conférence de cercle d'étude. Je n'ai pas voulu refuser, et m'y voilà.

S'il est une question qui occasionna une forte dépense de phosphore dans le cerveau de nos politiciens, et qui fit flamber maintes bougies, c'est bien sans contredit le problème du chômage. Les uns échafaudèrent des théories très radicales, d'autres, plus philosophes que réalisateurs, planèrent dans les régions du possible pur, d'autres enfin concrétisant leurs projets, tantôt favorisèrent la crise, tantôt parvinrent à lui nuire.

Et moi, je trancherais le laborieux problème? Je n'en ai certes pas la prétention. Mais montrer que la vie rurale n'est pas à dédaigner, voilà surtout le point où je m'en tiendrai. Que nos sans-travail tournent les yeux vers les campagnes, c'est à souhaiter si nous voulons amortir le chômage.

Permettez-moi de dire que la vie rurale est presque parfaite.

Ne répond-elle pas au triple besoin tel qu'énoncé par Aristote et bien d'autres philosophes disant que l'homme réunit en lui trois vies: végétative, intellectuelle et morale. Ce qui est dire exigence d'un triple besoin: religion, science et pain. Et donc, plus ces trois vies se développeront avec harmonie, plus l'être sera parfait. Or c'est à la campagne que ces trois vies s'harmonisent le mieux. Car la nature, en contiguïté de laquelle vit le cultivateur, lui inculque une défiance, une sagesse et un bon sens que l'on rencontre rarement ailleurs. Il ne se trouble pas à la moindre alerte, mais se contente de se plaindre et de se mettre tout à sa besogne. Les illusions éphémères et les clameurs confuses des foules ne l'éblouissent pas. Son bon sens et sa sagesse, appuyés par ses convictions religieuses que n'attaque pas son entourage, ne lui permettent pas de s'égarer.

La petite église dominant le village veille sur sa famille. Et qui ne lui sourit pas, lorsque, le dimanche, les joyeuses volées de ses cloches vont, de leurs sons argentins, frapper les toits et appeler les ouailles à l'accueil réconfortant qu'elle leur prépare.

Citadins, n'enviez-vous pas ce bonheur qu'éprouvent les ruraux à la messe le dimanche? On tremble devant vos "skyscrapers", mais on tressaille de joie devant l'ingénue et modeste chapelle de la paroisse. C'est cette union des membres, cette croyance innée, cette atmosphère de fraternité qui en font la grandeur.

Et dire qu'encore de nos jours, plusieurs laissent, ou menacent d'abandonner cette noble profession d'agriculteur pour venir s'engouffrer dans l'agitation des villes. Remplis encore de la suave tranquillité des champs, ils viennent se mêler à la population nerveuse des grands centres. L'agitation continuelle, n'est-ce pas là la caractéristique de nos grandes villes? Agitation de sentiments et d'opinions qui se heurtent, se brisent, et souvent éclatent en soulèvement, en révolte. Les campagnards, eux, ont trop de bon sens pour agir ainsi; la surexcitation n'a aucune prise sur leurs habitudes de calme. Un grand homme d'Etat français, M. Thiers, ne craignait pas de dire: "Dans le peuple des campagnes reposent les dernières espérances de la société". Plus que jamais cette phrase reste vraie, surtout lorsque nous l'appliquons au chômage.

Serait-ce que le cultivateur est à l'abri de la dépression? Le prétendre serait puéril. Cependant la crise la plus aiguë ne peut lui faire manquer de pain. Son travail lui fournit toujours cette première nécessité. Il lui assure sa nourriture, son chauffage et son habitation. De plus, il a la consolation d'être à lui-même son maître, et ce n'est pas un mince avantage à envier.

"La principale cause de la crise, nous dit un économiste moderne, nous vient de cette répartition inégale des richesses. Des monceaux de blé se gaspillent, et l'on meurt de faim!" Si le peuple ne s'était pas laissé attirer dans les villes par l'industrie, s'il n'avait pas laissé là la profession d'agriculteur pour venir chercher le travail salarié, pareil état de choses n'existerait pas aujourd'hui. La crise survenant, cette classe, qui vit au jour le jour, ne se serait pas vue sur le pavé, sans logement, sans vêtement, sans pain. Ce sont des millions qu'il a fallu et qu'il faut encore dépenser pour garder la vie à ces malheureux imprévoyants.

Mais puisque le fait est posé, pourquoi ne pas les dépenser, ces millions, à établir dans nos campagnes tant de pauvres gens qui ne pourront jamais gagner leur vie dans les villes?

Que l'on encourage l'agriculture, cette première pourvoyeuse de la vie. Qu'on lui redonne son rang bien mérité et bientôt peut-être nous retrouverons les beaux jours d'autrefois.

René JUTRAS (du Cercle Provencher).

Propos Scientifiques

Le philosophe se plait à réduire tous les corps à ces deux constituants métaphysiques: "Matière première et forme substantielle." Eloignons-nous, un moment, de ces abstractions pour attaquer un ordre plus concret, mais peut-être non moins complexe, celui de la constitution physique de la matière.

C'est à la chimie et à la physique qu'il faut demander quelques notions sur les particules, qui par milliards et par milliards s'entrechoquent en proie à un perpétuel mouvement dans une gouttelette d'eau. Ces particules, étant donnée leur petitesse, sont imperceptibles même avec les plus puissants microscopes. Cependant on peut se faire une idée de leur ordre de grandeur par l'observation attentive de certains phénomènes de la nature.

Qui n'a remarqué les brillantes colorations produites par une goutte d'huile qui s'étale en une lame mince sur une surface d'eau tranquille?

Eh bien! des savants ont réussi à déterminer quelle serait la plus petite quantité d'huile suffisante pour produire ce phénomène. Ainsi lord Rayleigh, célèbre physicien anglais, au cours de ses nombreuses recherches, est parvenu au résultat suivant: une masse d'huile, représentée par une lame de deux millimicrons, soit deux millionièmes de millimètre d'épaisseur, et pesant un milliardième de milliardième de milligramme, 10-21 mmgr. en termes de sciences, suffirait à couvrir la surface d'un étang d'une mince couche d'huile.

C'est à Démocrite que revient l'honneur d'avoir formulé l'hypothèse de ces petites particules, nommées molécules par les savants du 18ème siècle. Pressés par l'esprit de découvertes, les chimistes en viennent à disséquer la molécule en unités encore plus petites. Ecoutons Dalton sur ce point: "Chacune des substances élémentaires dont se composent les divers corps est formée par une sorte déterminée de particules toutes rigoureusement identiques, particules qui traversent, sans se laisser jamais subdiviser, les diverses transformations chimiques ou physiques que nous savons provoquer et qui, insécables par ces moyens d'action, peuvent donc être appelées des atomes, dans leur sens étymologique." La théorie atomique est réalisée.

Elle servira de point de départ aux recherches d'une nouvelle lignée de savants: les électriciens. Voyons, en Angleterre, Michel Faraday jeter un peu de lumière sur le procédé d'électrolyse: il détermine la quantité d'électricité transportée d'une électrode à l'autre par un ion, ou partie de molécule dissociée. En Amérique, Millikan observe des gouttes d'eau dans un champ électrique soumis aux rayons X, ou des gouttelettes d'huile entre les plateaux d'un condensateur, et en conclut à la constitution atomique de l'électricité: "Toute charge électrique, envisagée sur un isolant ou sur un conducteur, dans des électrolytes ou des métaux, consiste en un nombre entier de grains d'électricité, tous parfaitement semblables." Ces grains d'électricité, il les nomme électrons: il en calcule même la valeur: 4.774x10-10 unités absolues électrostatiques (0.0000004774).

La loi d'Avogadro et d'Ampère: "Des volumes égaux de n'importe quels gaz, à la même température et pression, contiennent le même nombre de molécules", laissait anxieux un bon nombre de savants. "Le nombre d'Avogadro" était, depuis plusieurs années, le point visé. Nul n'était parvenu encore à calculer ce nombre de molécules "N" contenues dans la molécule-gramme d'un gaz ou poids d'un molécule de ce gaz: la valeur définitive de l'électron en apporta la solution. Une simple division de la constante de Faraday, par la valeur de l'électron, donne le nombre fantastique de 62x10 22 ou 62 suivi de 22 zéros. L'imagination humaine peut-elle "pénétrer le secret des foules moléculaires qui composent une goutte d'eau, quand on songe à l'énoncé suivant: "A peine pèse-t-elle un dixième de gramme: le dénombrement de ce petit monde est 34x10 20 ou 34 suivi de 20 zéros, plus d'un million de fois la population du globe."

En sommes-nous aux limites de la science atomique? S'il faut se fier aux savants actuels, doués d'une grande facilité pour inventer des noms nouveaux, mais dont les définitions parlent d'immatériel, quand de leur sein même ne surgit pas la contradiction, cette science des infiniment petits est bien réduite à ses derniers retranchements! Comme elle a progressé, d'hypothèse en hypothèse et de théorie en théorie, jusqu'à nos jours, qui nous affirme qu'elle ne puisse trouver encore une autre base où poser le pied?

Adrien JACQUES,
Philosophie II.

A Travers le Mois

3 février

Les Versificateurs exultent ce matin. Jusqu'à Maurice qui semble être agité. Quel changement atmosphérique s'est-il donc produit? Le professeur n'y comprend rien. Tout à coup l'on donne à traduire en un latin de l'époque cicéronienne: Paul est aimé de Jean. A ce mot de Jean, ce fut l'explosion d'un sentiment longtemps contenu! Eh oui, Jean, après une semaine d'absence, était revenu de l'hôpital. Une semaine en classe sans Jean, quelle placidité! s'exclamait son voisin.

7 février

Sont-ils chanceux, les Philos, ce soir! Permission est accordée de répondre à l'invitation d'assister à une conférence de leur professeur à l'O.J2.C. Pas un ne refuse d'y aller, cela va de soi. Et croyez-le, ce ne furent pas des chasseurs sans fusils: Turret, British, Buck, Robert Burns même, se consument sous les aspirations frénétiques de ces 13 chanceux. Oui 13, exactement, y compris Adrien.

8 février

Le temps froid persiste toujours. Marcel en est bien convaincu, car ce matin, en allant déjeuner, il s'est gelé le bout du nez. Il n'y a pas à dire, c'est un gros morceau à cacher! Et, drôle de coïncidence, c'est en ce jour une date mémorable pour notre grand Marcel. Oui, c'est sa fête, et quelle fête impressionnante! Ses confrères l'ont initié à sa vingtième année par la bascule. Son indignation ne connut pas de bornes. "O tempora! O mores!", lança-t-il à la tête de ses bourreaux. "Quoi, en plein vingtième siècle, on s'arroge le droit de propriété sur un homme pour le traiter de la sorte?..."

Marcel ressent encore les effets de son expérience, car il eût fallu de bons coussins pour neutraliser le choc produit par la rencontre de sa personne avec le plancher en ciment.

10 février

Classe de zoologie intéressante pour les Philos: explication des principales parties du cerveau. Arrivé à la glande pinéale, Toto interroge: "Est-ce là que se trouve la conscience?" Hilarité générale. "Je ne crois pas, reprend le professeur, puisqu'on rencontre des gens qui n'ont pas de conscience." Attrape, mon vieux, lui souffle un malin.

12 février

A moins d'avoir les oreilles bien duvetées par la nature, le froid vous glace à blanc ces cornets auditifs, surtout pour quiconque va en ville plus d'une fois par semaine. Aussi, Jean Mc... (le Rhéto, parbleu!) proposerait aux modistes canadiens que les oreillons de casques anciens soient remis en vogue. Quelque chose de bon marché!...

13 février

Journée des "perles" en syntaxe.

Ce matin, Adrien est plutôt dans la lune qu'en classe. Etant à lire, il arrive à cette phrase ainsi écrite: "Le vent l'obligeait à courir après sa coiffure qui roulait devant lui comme un cerceau". Mais lui de lire: "qui roulait devant lui comme un cerveau". C'était peut-être le sien qui roulait ailleurs que dans la classe.

Le professeur demande à Donat ce que c'est qu'une soutane. Celui-ci de répondre: "Un vêtement que portent les religieux qui s'attachent par devant".

14 février

Au service des Rhétos! Clément — pardon, l'artiste Clément — parachève en ce jour de grâce un chef-d'oeuvre de tout premier ordre: le portrait du Conventum.

Apprenez la nouvelle, intéressés et désintéressés, pour qu'on n'ait pas à la proclamer. Et souvenez-vous que l'oeuvre a coûté à son artiste plus de 65 heures de travail.

15 février

Pas chanceux, ce pauvre Nap! Dans l'ardeur de la partie de gouret, suant, soufflant à plein poumons, il venait d'enlever sa coiffure, lorsqu'un Père, tout anxieux de protéger sa précieuse santé contre les attaques de la grippe, lui demande de remettre sa coiffure.

Un peu intrigué, et ne sachant pas le pourquoi de l'invitation, il semblait hésitant, lorsqu'une voix malicieuse lui glisse à l'oreille: "Mais oui, mon cher, il faut protéger les parties faibles".

16 février

Il n'y a pas à dire, février est le mois des grands hommes. Il y a quelques jours, c'était la fête de Marcel, aujourd'hui c'est au tour de Toto.

Le soleil levant dissipait avec le crépuscule les 19 ans du prodige de La Broquerie. Il se compte chanceux de s'en être tiré avec une légère contusion. Heureusement que la chaise prise comme base d'opération pour compter ses 18 années s'écroula sous le poids!

18 février

René, notre baryton chantant, aime beaucoup les cantiques du bon vieux Père Lambillotte, et d'ordinaire les exécute bien. Mais ce matin, la gorge se refusant à décrocher un malheureux mi, il voulut s'aider de tous les moyens possibles et y alla du nez. L'effet produit ne fut rien moins qu'harmonieux.

"Sans doute Notre-Seigneur dut se souvenir en ce moment des mugissements qui l'entourèrent dans la crèche de Bethléem", remarquait un malin, au sortir de la chapelle.

Avant-Garde

QUE FUT DOLLARD?

Que fut Dollard? Voilà la question que le 18 février résolut l'Avant-Garde après de nombreux pourparlers de part et d'autre.

La séance commença par une petite causerie très précise et très claire. Mais voici qu'après la lecture du travail, quelques membres de la gauche opinèrent que Dollard, dans l'exploit de 1660, s'était montré orgueilleux, puisqu'il avait recherché une action d'éclat, et cela, sans nécessité, le Canada n'étant pas sa patrie, la foi n'étant pas en danger, et même qu'il ne s'était voué à une mort certaine que pour le salut apparent d'un très petit nombre. On conclua même que cet homme avait manqué de jugement et qu'il n'avait pas le droit d'attaquer les sauvages.

La discussion fut féconde et la réplique très vivante. Le leader de la droite nous transmet un aperçu coordonné des réponses émises.

* * *

Premièrement, Dollard aurait été un orgueilleux parce qu'il a recherché une action d'éclat et aurait voulu faire parler de lui?

Alors, honorables adversaires, si jamais le devoir vous amenait à l'accomplissement d'une action d'éclat, pour ne pas faire parler de vous, vous reculeriez?

La patrie était menacée depuis longtemps; il la fallait, cette action d'éclat, et surtout un noble coeur pour l'accomplir. Et vous croyez que Dollard s'est fait tuer simplement pour faire parler de lui?...

Deuxièmement, je nie le deuxième argument qui veut que Dollard n'ait pas défendu sa patrie et je prouve.

Mon camarade d'en face a dit que Dollard n'est pas né ici. C'est vrai. Faut-il conclure que la colonie n'était pas son pays? Non. Car le Canada d'alors était une province de la France, ou mieux la Nouvelle-France. Dès lors, en Français qu'il était, il se devait au Canada, morceau de la France.

On a dit: le Canada n'appartenait pas à la France, mais aux sauvages. Et moi, j'affirme qu'il lui appartenait. Cartier s'en était emparé au nom du roi de France en y plantant la croix. Et il en avait le droit, puisque le territoire choisi d'alors n'appartenait à personne, les sauvages vivant dans les forêts.

Mais il y a plus: le Canada était le pays du choix de Dollard, il était sa patrie d'adoption. Dollard s'était fait Canadien. Je donne une comparaison. Votre père achète une ferme à Sainte-Agathe. Il s'y établit, il y vit, il y a trois ans qu'il y demeure; n'est-il pas dans sa maison, sa patrie?

La patrie, c'est vous-même, c'est votre maison, votre père, votre mère. Si quelqu'un venait tuer vos parents, vous les laisseriez faire, sans doute?...

La patrie c'est non seulement votre chez-vous, mais celui de tous vos parents, vos amis, vos voisins du pays d'alentour.

Je dis plus, notre héros a aussi sauvé la foi. Et c'est grâce à lui que le Canada est catholique. Il ne serait resté personne pour répandre l'évangile. Le Dominion serait encore iroquois et surtout païen.

Mais, supposons que Dollard soit demeuré dans l'ombre de Ville-Marie: eut-il rempli sa mission? A savoir de faire une bonne peur aux sauvages et les empêcher de continuer jusqu'à Québec? Non, messieurs, et en mourant, Dollard a sauvé non seulement Ville-Marie, mais la colonie tout entière.

La conclusion de vos objections serait logique si les objections tenaient, et l'on pourrait dire vraiment que Dollard a manqué de jugement. Les réponses données montrent assez, je crois, qu'il a agi pour une grande cause; et la suite de l'histoire prouve aussi, je crois, qu'il a bien fait.

Il voulait faire sa petite part dans le service de Dieu et du pays, et Dieu a voulu que cette petite part devienne grande, parce qu'il fut généreux.

Louis DENISET,
Avant-Garde.

La Fatale Nouvelle

— Mais comment, Irène? Que peux-tu craindre qu'il arrive, surtout avec la nouvelle barque?

— La tempête est bien vilaine aujourd'hui! D'ailleurs, il n'a jamais tardé tant que cela, répond la jeune femme.

Et elle se cache la figure pour dissimuler ses larmes...

"Pauvre petite mère, veuve à cet âge! pense grand-père sans répondre. Et mon brave Yves! mon fils qui, en ce moment est au fond de ces eaux maudites! Ah! que n'as-tu écouté les conseils de ta mère mourante, au lieu de prendre le métier de ton vieux père! Oh! oui..."

— Tiens, Irène, dit tout à coup le vieux pêcheur tiré de ses tristes pensées par un bruit de pas à l'extérieur, le voici! Je l'entends sur le perron.

Il se lève aussitôt et se dirige vers la porte qu'il ouvre toute grande. Il va se jeter au cou de son fils, lorsqu'il s'aperçoit, bien qu'il fait déjà sombre, que son Yves n'est pas seul... En effet, ils sont deux; et, causant à voix basse quand la porte s'ouvre, ils sont aussi indécis à entrer l'un que l'autre.

La jeune veuve, — car c'est bien le mot — réconfortée quelque peu, allume vitement une bougie. Elle se dirige aussi vers la porte, quand nos deux marins, aux teints livides et comme à demi morts, entrent le chapeau à la main et la vue basse. La pauvre femme, en les apercevant, ne peut réprimer un cri de douleur, et elle tombe à la renverse, évanouie.

Lorsque, le lendemain, elle fut en état d'entendre un tel récit, celui des deux marins qui semblait le plus âgé lui narra l'accident:

— Nous étions, hier au matin, partis d'assez bonne heure, le filet tendu à l'arrière. Comme vous le savez, il faisait beau et la mer était assez calme. Il y avait environ cinq heures que nous pêchions. Quelle bonne pêche aussi! Soudain un petite brise s'élève. Dans notre ambition, nous ne nous en préoccupons aucunement. Mais au bout d'une demi-heure, les choses changent de face, et nous encore bien plus; le vent s'élève, comme furieux de ce qu'on ne s'en soit pas méfié d'abord.

— De quel côté venait le vent? demande le vieillard.

— De l'ouest... C'est alors que notre tâche devint rude. Il nous fallait avancer avec un pareil vent dans le côté. Nous retirons nos filets, et tout l'équipage se met à ramer à qui mieux mieux. Nous eussions dit que le vent s'acharnait contre nous, et, à tout moment, nous craignions de verser. Nous ramons ainsi presque à nous épuiser et sans apercevoir la terre. Tout à coup, le capitaine, voyant que nous avions rangé énormément, commande d'aller contre le vent. Nous reprenons courage, et nous redoublons d'effort. Peu de temps après, nous voyons la terre et chacun s'encourage et se félicite même, lorsque les derniers efforts de la tempête menacent à nouveau de nous renverser. A ce moment, nous entendons un cri horrible, tout près de nous, et nous retournant aussitôt, nous apercevons à une trentaine de verges une barque à voile qui, en versant, lance à l'eau une dizaine d'hommes. C'est alors que je vis Yves glisser quelques mots à un de ses compagnons; l'instant d'après, ils étaient à la nage. Je voulais, avec quelques autres, les secourir; notre capitaine s'y opposa carrément, disant qu'à coup sûr nous ne ferions qu'augmenter le nombre des noyés...

— Eh bien! nous n'avons qu'à nous résigner! Je suppose que le bon Dieu voulait qu'il finit ainsi...

Et le vieillard éclata en sanglots.

Jean TETRAULT,
Versification.

PAS DE BRUIT

— Ah! quelle mauvaise chasse! Je suis épuisé de fatigue et je ne rapporte rien. Vite, Jacquot, apporte à boire et à manger; et pas de bruit!

Ainsi parlait le seigneur Coucy qui revenait bredouille de la chasse.

Le pauvre serviteur exécuta l'ordre sur l'heure et sur le bout des pieds.

Après avoir bien bu et mangé, le gentilhomme alla se coucher:

— Jacquot, dit-il, je veux que tu ne fasses aucun bruit ce soir, et veille à ce que personne n'en fasse; car je veux dormir tout mon soûl cette nuit.

Le serviteur, tout craintif et diligent, se promena toute la soirée pour veiller sur le silence et sur le repos de son maître.

Le lendemain, à l'heure habituelle, il revient porter les habits bien brossés et nettoyés de son patron. Après mille simagrés et mille manèges pour déposer sans bruit les hardes de son seigneur, il va pour se retirer, tout fier de son succès; tout à coup, il entend un grattement de souris tout près du foyer.

"Ah! oui, ma petite", dit-il, nerveux; et oubliant son maître et saisissant une botte près du lit, il la lance dans la direction du bruit.

Un vacarme épouvantable se produisit sur la tôle de l'âtre. Le maître se lève en sursaut, allume une lanterne et aperçoit Jacquot accroupi et tremblant de tous ses membres.

— Jacquot! Jacquot! qu'est-il arrivé?

— Pardonnez-moi, s'écria le pauvre serviteur; c'est moi qui ai essayé d'arrêter le bruit de cette souris.

— En voilà une manière... C'est bien, je te pardonne; mais ton salaire sera diminué du prix de ma botte que tu as déchirée, et que ça ne t'arrive plus! Une autre fois, tu iras t'amuser à lancer mes bottes ailleurs.

Jacquot, confus, se retira en maugréant contre la souris.

J. MONDOR,
Méthode.

L'amour Maternel d'une Cigogne

Au bout de la cour de Jean Bardeau, il y avait un vieux poulailler dont il ne se servait plus, parce que trop vieux. Chaque année, plusieurs planches tombaient de pourriture.

Cependant dans ce vieux poulailler vivait une famille de cigognes. Il y en avait encore deux petites qui ne pouvaient voler. C'était bien amusant de voir la mère leur montrer à marcher. On les voyait trébucher, tomber, se faire mal ou crier, enfin tout ce que peut faire une cigogne qui n'est que cigogneau.

Un beau jour d'été, les enfants de la maison se mirent à ramasser toutes les malpropretés de la cour. Ils firent ensuite un feu près du vieux bâtiment. Tous étaient contents et ils avaient bien promis à la maman de bien éteindre le feu. Mais l'heure du souper vient vite quand on travaille tant, et à dix ans une promesse inquiète peu. Le feu fut donc éteint à la hâte.

Jusqu'au coucher, tout fut comme à l'ordinaire. Vers deux heures, le papa Bardeau est éveillé: le feu est dans le poulailler. Sans perdre une minute, il avertit sa femme et descend. C'était trop tard, le vieux poulailler s'en allait, et il s'en allait vite.

Durant ce temps, la mère cigogne se dépêchait pour sauver les petits. Pour le premier ce fut assez facile. Mais pour le deuxième...

Les flammes avaient gagné toute la cabane. De toutes les ouvertures sortaient des jets de feu. Les pompiers les plus braves auraient eu peur! Le ciel était rouge à dix lieues à la ronde. Et le craquement sinistre des planchers faisait trembler tous les assistants. Tout à coup des cris d'oiseau, lugubres: le voici il vole autour de nous, c'est la cigogne. Elle monte, elle descend, elle crie, elle se lamente, elle tournoie, puis enfin se lance dans le gouffre.

Stupeur!... les secondes passent, on écoute. Rien. Puis le bruit du feu qui crépite, puis bien faible, un cri...

Les minutes passent, on écoute toujours, on regarde. Rien. Puis quelqu'un prétend avoir entendu encore un cri... Des pans de mur tombent. Le vieux Lauzon dit que ce sont les cloisons d'en bas. Jos ajoute que ce sont précisément celles qui entouraient le nid. Et les commentaires vont leur chemin: la cigogne et le petit sont morts.

On admire. On fait ses réflexions sur l'instinct. D'autres blâment et prouvent que vraiment la cigogne est bête de s'être fait tuer. Soudain l'effondrement total du bâtiment s'accomplit et presqu'au même instant l'on voit l'oiseau sortir avec son petit, sain et sauf.

Les ailes brûlées, toute haletante, elle alla s'affaisser dans le groupe des spectateurs. Les enfants la recueillirent et la sauvèrent.

A. MONNIN,
Syntaxe.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 1er MARS 1933 NUMERO 40

La minorité anglaise et protestante de Québec n'a jamais eu l'impression qu'elle était une minorité.
Sénatrice WILSON.

LA LIBERTÉ

Agissons de manière à faire oublier aux minorités qu'elles sont des minorités.
Sénateur DANDURAND.

L'HISTOIRE MANITOBAINE

La contribution des hommes de notre sang à l'histoire de l'Ouest a été plus considérable qu'on ne le suppose généralement. Il y eut la période des découvertes, sous La Vérendrye et ses auxiliaires. Le journal de La Vérendrye en contient le récit. Lawrence Burpee a annoté, avec grand soin, le fidèle mémoire du découvreur. La Société Champlain a édité le tout: lettres, mémoires, compte rendu journalier, etc. L'on peut consulter cet ouvrage si important à la bibliothèque provinciale. Le R. P. Aulneau a également décrit ses impressions dans des lettres que l'on trouve aujourd'hui dans la série des *Relations des Jésuites*, imprimées sous la direction de Thwaites. La bibliothèque de l'archevêché possède la collection complète des *Relations*. Le Gardeur de Saint-Pierre a aussi publié un récit bien connu. Voilà pour le régime français.

Les grandes compagnies de fourrures ont employé des centaines et des milliers de Canadiens français. La plupart ont été des hommes de peine, des manoeuvres. Il est question d'eux çà et là, au cours de récits, mémoires, journaux, etc. Quelques-uns cependant ont laissé des écrits. Il y a le journal de Laroque, que Masson a inséré dans ses *Bourgeois*. Il y a le récit de Larpenteur, un Français qui fit la traite dans l'Ouest américain; il y a le journal de Gabriel Franchère, qui fut commis dans l'*Astorian*. Larpenteur écrivit son journal en anglais, Franchère en français. Les deux journaux peuvent être consultés à l'archevêché de Saint-Boniface. L'on trouvera au même endroit le journal d'Alexander Henry, jeune. Mis à jour par Coues, ce journal est d'une importance extrême tant par la description du pays manitobain des débuts du dix-neuvième siècle que par la nomenclature des individus qu'on pouvait y trouver. Elliott Coues a dressé une table complète des noms français rencontrés au cours de la lecture, et y a même ajouté les noms des Français mentionnés dans d'autres ouvrages.

La Société Champlain a également publié le journal de David Thompson, où il est question des nôtres à tout instant. M. Tyrrell, qui a présidé à cette publication, a également ajouté une table de matières complète. Ajoutons à ces documents des sources moins importantes, comme le journal de Sir Alexander McKenzie, celui de Harmon, etc. L'on pourra trouver Harmon, Thompson, McKenzie à la bibliothèque provinciale. Tous ces auteurs, et bien d'autres, sont connus des chercheurs et des historiens. Nous ne voulons pas aujourd'hui parler de l'usage qu'on peut en faire dans l'interprétation de telle théorie ou de tel fait historique. Nous ne faisons que signaler aux amateurs quelques auteurs et où on peut les trouver.

* * *

Avec l'arrivée des colons de Selkirk et des missionnaires Provencher et Dumoulin, les sources historiques vont devenir plus abondantes!

L'on a publié certaines lettres et certains documents de Mgr Provencher, de l'abbé Dumoulin, etc. Il n'y a pas de doute qu'il en reste un grand nombre d'inédits. La *Société Historique de Saint-Boniface* a eu l'heureuse inspiration de publier une série de lettres de Mgr Provencher à plusieurs évêques de Québec. Récemment, les *Cloches* ont publié plusieurs lettres de Mgr Provencher à Amable Dionne, un de ses amis de la Rivière Ouelle. Les archives de l'archevêché ont encore plusieurs cahiers où sont copiées les lettres d'autres missionnaires, Belcourt, Dumoulin, etc.

Le feu de 1860 a détruit les archives de l'archevêché. Après ce sinistre, Mgr Taché continua de compléter les documents. L'on y trouve les lettres des vieux missionnaires Oblats, depuis Saint-Laurent, Ile-à-la-Crosse, Lac la Biche, Fort Edmonton et Saint-Albert, jusqu'au lac Caribou et au grand lac des Esclaves. Leurs relations avec les employés de la Baie d'Hudson, les moeurs des sauvages, etc., tout est consigné. Quel malheur que nous n'ayons pas les lettres de Mgr Taché! Il doit s'en trouver à Saint-Albert, par exemple, ailleurs sans doute, chez les Pères Oblats de l'Ouest. Il doit y en avoir à Saint-Hyacinthe, à Québec, à Montréal, à Paris. M. de la Broquerie Taché avait fourni à Dom Benoît une belle série de lettres de Mgr Taché à sa famille. Dom Benoît en fit prendre copie. Les *Cloches* sont à les publier. Ce ne sont pas les plus importantes. Ce sont des entretiens où Mgr Taché montre son coeur sensible et bon, mais où on ne découvre pas la puissance de son jugement lorsque, aux prises avec les difficultés, une décision s'impose.

Paris, Québec, Montréal, Londres, Ottawa doivent avoir des exemplaires de ce que nous voulons dire.

Pourquoi la *Société Historique*, par exemple, ne rendrait-elle pas à nouveau service à l'histoire en collectionnant les lettres du grand archevêque de Saint-Boniface?

Après avoir consulté les évêchés, les archives des communautés, des parlements, il restera les archives de la Baie d'Hudson, dont la richesse est insoupçonnée. L'on travaille à Londres, actuellement, à mettre de l'ordre dans cet amas de documents inédits et inexplorés. Le professeur Wallace, de Toronto, qui est allé les consulter cet été, disait que leur richesse est immense.

Les amateurs d'histoire canadiens-français ont l'avantage de pouvoir comprendre les deux langues. Agnès Laut disait dans un de ses livres que les historiens anglais et protestants ne connaissaient pas assez les récits si exacts et si importants des missionnaires catholiques. Il arrive que nous-mêmes ne connaissons pas assez les récits des anglo-protestants. De toute nécessité, l'historien ou l'étudiant consciencieux s'abreuvera aux deux sources.

* * *

Ajoutons, pour terminer, qu'il existe une autre source d'informations que nous avons trop négligée. C'est la tradition orale. Il n'y a rien de plus intéressant, de plus captivant, que d'écouter quelque vieux Métis raconter les événements dont il a été témoin. Tandis que vous fumez tranquillement, le récit se déroule, les images sont là, photographiées. Ne cherchez pas les explications, mais si vous voulez les faits, les voici! Voilà ce que j'ai vu! Le langage coloré, l'expression imagée, le sens bien français du ridicule joint à une douce ironie, font de ces récits quelque chose d'unique! Il reste encore quelques-uns de ces vieux Métis! Heureux ceux qui ont le temps de les interroger! Sur combien d'événements ces vieillards pourraient jeter la lumière! Hâtons-nous de les consulter avant que la mort ne les livre au silence!

Terminons par un souhait ou un voeu. Puisque nous avons parlé des lettres de Mgr Taché, revenons à la charge. La *Société Historique* pourrait, par exemple, nommer un comité pour s'occuper de la chose. L'on commencerait par repérer ces documents et connaître comment on pourrait en obtenir copie. L'on pourrait ensuite adresser une petite circulaire à tous les intéressés, leur donnant un prix approximatif de l'ouvrage, si on le fait imprimer. Si les amateurs répondent, l'on pourrait imprimer sans risque. La chose mériterait d'être étudiée.

Antoine D'ESCHAMBAULT, ptre.

UN AMI DES FRANCO-CATHOLIQUES

M. John-S. Ewart, qui vient de disparaître à l'âge de 85 ans, n'était pas seulement un grand avocat et un grand écrivain constitutionnel dont les opinions faisaient autorité; c'était surtout un esprit d'une rare droiture et un caractère d'une admirable fermeté. Il avait à un très haut degré le culte de la justice et il s'attaquait résolument à toute violation du droit, où qu'il la découvrît.

Les hommes passent vite et les générations nouvelles ne s'attardent guère à lire l'histoire des luttes de leurs pères. Disons donc à ces jeunes qui l'ignorent et rappelons à leurs aînés qui l'ont oublié peut-être, que M. Ewart fut, il y a quarante ans, le grand avocat des catholiques du Manitoba, dans les causes fameuses qu'ils eurent à soutenir à Winnipeg, à Ottawa et jusqu'à Londres. Ce protestant mit toute sa science légale et toute son ardeur combative au service de la minorité catholique. Jusqu'à la fin il lui garda sa fidélité et le haut appui de son nom.

Les Canadiens français n'ont pas eu d'ami plus sincère et plus dévoué parmi leurs concitoyens de l'autre race. Dans son livre *The Manitoba School Question*, il faisait ainsi le bilan des promesses violées par ses compatriotes:

"En 1867, à la province de Québec. — Formons une confédération, un dominion. Ne craignez rien. Les droits des minorités seront toujours sauvegardés et protégés...

"En 1870, aux Métis français. — Déposez les armes; joignez-vous à la Confédération canadienne. Votre religion, vos droits, vos privilèges seront toujours respectés. On fera justice.

"En 1876, aux membres français de la Législature manitobaine. — Sacrifiez le Conseil législatif, qui ne sert que d'écueil constitutionnel. Vous n'avez rien à craindre. On ne foulera jamais vos droits aux pieds. La majorité ne fera jamais l'oeuvre d'un oppresseur. Si vous consentez, vous pouvez être sûrs que la majorité saura reconnaître votre générosité et ne l'oubliera jamais.

"En 1888, aux électeurs de Saint-François-Xavier. — Elisez le candidat libéral. Nous n'avons aucune intention de contrarier les institutions catholiques. Nous vous donnons l'assurance positive que nous ne le ferons pas.

"En 1888, à l'archevêque de Saint-Boniface et aux candidats français. — Nous voulons bien garantir, sous notre gouvernement, le maintien des trois conditions existantes relativement 1e aux écoles séparées; 2e à l'usage officiel de la langue française; 3e aux divisions électorales françaises.

"Deux courtes années après la dernière de ces assurances solennelles, elles étaient toutes déchirées en lambeaux et jetées aux vents du ciel."

Parmi les Anglo-protestants qui nous sont sympathiques, combien y en a-t-il capables de tenir un tel langage?

Saluons bien bas et gardons fidèlement le souvenir de notre ami John-S. Ewart.

D. F.

Chez les Sauvages de la Colombie-Britannique

L'abondance des matières nous oblige à remettre cette semaine la suite du récit du R. P. Morice: "Chez les Sauvages de la Colombie-Britannique".

UN BILL QU'IL FAUT COMBATTRE

Le ministre de l'Education, l'hon. M. Hoey, présente à la Chambre un Bill qui traite des faibles d'esprit. Une des clauses de ce Bill permet ce que l'on appelle en langage moderne, la *stérilisation* des faibles d'esprit. L'on a beau entourer la chose de toutes les précautions voulues, le principe reste condamnable. Il est révoltant de songer qu'un pays soi-disant chrétien puisse tolérer pareille mesure. Ne nous faisons pas d'illusion, l'on est en train d'ouvrir la porte à des mesures plus importantes, plus radicales, dans le même sens.

Au cours de la dernière campagne, les représentants du gouvernement ont été autorisés à dire, dans nos centres français, que cette mesure ne serait jamais adoptée. Pourquoi cette volte-face? Pourquoi imposer à la population catholique l'humiliation d'une mesure qu'elle abhorre? La population catholique forme le quart de la population totale de la province. Il n'y a pas que les catholiques d'ailleurs qui soient opposés à cette mesure.

Le droit divin, le droit naturel, le bon sens, le danger de répercussions sociales, la dignité de la nature humaine, sont autant de raisons de s'opposer à cette mesure avec toute l'énergie dont nous sommes capables.

Le devoir de l'heure présente est de faire savoir au gouvernement, par l'entremise de nos députés respectifs, par exemple, notre absolue désapprobation et notre opposition à cette mesure païenne.

Verigin est libre

Halifax. — La cour a libéré Peter Verigin, déclarant l'ordre de déportation illégale. Le chef doukhobor annonce son intention de quitter le pays pour toujours, mais pas pour se rendre en Russie.

Mort de Mgr Omer Cloutier

Québec — Mgr Omer Cloutier, protonotaire apostolique, vicaire général honoraire du diocèse de Québec, est décédé à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à l'âge de 66 ans.

Il avait été tour à tour professeur au grand séminaire, secrétaire à l'archevêché, curé de Jacques Cartier, délégué officiel du Canada auprès du Saint-Siège, puis vicaire général.

Williams demande une rétractation d'Armand Lavergne

Saskatoon. — George-H. Williams, membre de l'exécutif de la "Co-Operative Commonwealth Federation", a écrit à M. Bennett pour demander une rétractation d'Armand Lavergne, qui a déclaré aux Communes qu'il était un agent payé de Moscou. La déclaration du vice-président de la Chambre, dit-il, est exacte ou erronée. Si elle est exacte, le gouvernement doit l'arrêter; si elle est fausse, le gouvernement doit le dire.

M. l'abbé Groulx médaillé de la Société historique

Montréal. — La "Société historique de Montréal" a décidé d'attribuer sa médaille d'or de 1932 à M. l'abbé Lionel Groulx, pour son ouvrage sur l'Enseignement de la langue française au Canada.

La remise de cette médaille coïncidera avec le banquet qui aura lieu en avril prochain, au "Cercle Universitaire", pour célébrer le 75e anniversaire de la fondation de la Société.

LA RADIO ET LE FRANCAIS

La démarche de l'exécutif de l'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba" auprès de M. Hector Charlesworth, président de la Commission fédérale de la Radio, a eu de l'écho dans la presse de l'Est. Nous avons déjà reproduit un article du "Devoir" du 17 février, dans lequel M. Omer Héroux appuyait nos justes revendications. Notre excellent confrère revenait à la charge le lendemain et écrivait:

Nous avons signalé hier l'essentiel de la lettre adressée au président de la Commission fédérale de la Radio, M. Hector Charlesworth, par l'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba". On y constatait d'abord que pas un mot de français n'avait été dit aux quatre premiers concerts transcanadiens donnés sous les auspices de la Commission fédérale. "Tout: appels de signaux, annonces, notes explicatives, tout se fait exclusivement en anglais", constatait l'"Association". Elle rappelait à M. Charlesworth sa promesse de nous donner du français; elle lui rappelait aussi que "dans le concret des faits de tous les jours, dans la tradition historique et dans la réalité géographique, notre pays est un pays bilingue"; elle lui rappelait enfin que tout ce qui tend à oblitérer dans l'esprit du peuple cette notion tend pareillement à désunir les races, tandis que tout ce qui la souligne travaille pour la paix et la concorde nationales.

Ceci était déjà fort intéressant. Mais, ainsi que nous l'indiquions hier, l'"Association" ne s'en tenait pas là. Elle faisait encore valoir ce point que, s'il n'y a pas de français dans ces émissions, rien ne les distinguera des émissions américaines. "...Si tout le parlé est anglais, disait-elle, où les auditeurs trouveront-ils la différence entre les émissions américaines et les émissions canadiennes? Et alors, pourquoi préféreront-ils celles-ci à celles-là?"

Répondant à l'objection que peut-être certains pourraient être tentés d'élever, l'"Association" ajoutait:

"Et ce que nous demandons ne présente aucune difficulté d'exécution, si l'on en juge par ce qui s'est fait dans le passé au Canada et ailleurs. Nous savons qu'au cours de l'hiver 1930-1931, le "Columbia Broadcasting System" irradiait de Montréal un concert le samedi soir et un autre le dimanche midi; au cours de chacun de ces concerts, toutes les annonces étaient bilingues. Nous savons encore qu'un grand nombre de postes mexicains font toutes leurs annonces en deux langues. De plus, nous savons qu'avant la création de votre Commission et avant ses émissions, toutes les corporations privées qui nous favorisaient d'émissions transcanadiennes nous donnaient du français. Nous nous souvenons encore qu'au printemps de 1931, le "Pacifique Canadien" a irradié une série de dix concerts exécutés par la Symphonie de Montréal; le poste CKY, de Winnipeg, réémettait ces concerts qui étaient captés sur toute l'étendue des prairies de l'Ouest. Or, toutes les annonces de ces concerts étaient bilingues. Ce qui était possible à une organisation américaine, ce qui est encore possible à des organisations mexicaines, ce qui était possible à des corporations canadiennes privées l'est certainement pour la Commission Canadienne de la Radio".

Et si, avertie de la sorte, la Commission de la Radio ne donne point du français aux gens de l'Ouest, il paraîtra bien difficile de croire qu'elle n'y met point de mauvaise volonté.

Dans cette question de la Radio, comme dans celle de la monnaie bilingue, il en faut toujours revenir à deux ou trois points essentiels.

A moins que l'on ne veuille soutenir que l'une des deux races est, en droit ou en fait, inférieure à l'autre, il n'est pas de raison de ne pas traiter de la même façon le français et l'anglais.

Nous n'admettrons jamais la thèse de l'infériorité de l'une des deux races; nous n'admettrons pas davantage celle de la "réserve québécoise".

En d'autres termes, nous n'admettrons point qu'on respecte suffisamment notre langue en lui reconnaissant, dans les limites de notre province, quelques droits.

Nous sommes, et nous entendons être chez nous partout.

Et nous avons quelque hâte de connaître la réponse que fera à l'"Association" manitobaine le président de la Commission fédérale de la Radio.

BERLIN. — Un incendie d'origine incendiaire s'est déclaré au Reichstag, causant des millions de marks de dommages. Le gouvernement a ordonné l'arrestation de cent députés communistes.

LES DEVOIRS DES COMMISSAIRES

Un article du "Western School Journal" qui mérite l'attention — Pour combler les lacunes d'un système d'écoles publiques neutres

Au cours de la convention des commissaires d'école de langue française, le R. P. Bourque, S.J., ayant à traiter la question des devoirs des commissaires, a donné la traduction d'un excellent article paru dans le "Western School Journal" de février, sous la signature de John Popkin. Nous le reproduisons en entier, avec les réflexions qu'il a suggérées au conférencier:

Le devoir des représentants du peuple dans les différents districts de la province est de fournir toutes les facilités possibles pour l'éducation de chaque enfant. Il est donc bon que les commissaires se réunissent ensemble pour échanger leurs idées à propos des problèmes qui découlent de leurs responsabilités.

A la prochaine réunion il y a un comité chargé de présenter ce qui regarde les finances et l'administration.

Mais sans vouloir diminuer l'importance du point de vue financier, évitons le danger d'oublier le fait capital de suprême importance, à savoir que nous commissaires, nous sommes surtout responsables de l'éducation d'êtres humains vivants, d'enfants à l'âme malléable comme la cire et qui sont facilement façonnés au bien ou au mal. Nous avons affaire à des âmes qui ont besoin de bonnes influences pour les guider, à des caractères qui doivent être formés pour les rendre aptes aux combats de la vie.

Un commissaire n'a pas rempli tout son devoir quand il a bâti une école et engagé une institutrice.

Avec ce devoir initial il y a un privilège attaché à l'office de commissaire et une merveilleuse occasion de contribuer des services personnels à la cause de l'éducation que l'argent ne peut pas fournir.

Les problèmes pour chaque enfant, que l'institutrice rencontre et que les parents eux-mêmes ne peuvent pas résoudre, sont des problèmes qui, pour la plupart, peuvent être solutionnés par la bienveillante et sympathique coopération du commissaire.

On comprend que dans les grands centres, le contact personnel du commissaire avec l'enfant soit difficile, quoique certainement il ne soit pas impossible, — mais dans les districts ruraux, dans les villages, il y a souvent des occasions magnifiques qui permettent au commissaire de payer de sa personne et de rendre service à la cause éducationnelle en encourageant les institutrices et les enfants, en donnant de bons avis aux élèves en particulier par exemple, au sujet de l'obéissance et du travail.

Parfois des garçons qui semblent réfractaires, et qui n'attendent que des punitions et qui les ont en effet, sans cependant se corriger, se rendront à une conversation coeur à coeur avec un homme qui leur montre de l'intérêt et qui veut sincèrement leur bien.

Peut-être un enfant, en particulier, sera mécontent intérieurement, peut-être y aura-t-il en lui quelque chose de désagréable qui le met dans la catégorie de ceux que personne n'aime; toutefois, si, dans le commencement de sa vie, quelqu'un, un commissaire, par exemple, lui montre de l'intérêt, de la charité, cette bienveillante attention peut changer tout le cours de son existence et en faire un bon sujet.

La plupart des instituteurs reconnaissent ce fait par expérience, et plusieurs, sans doute, cherchent à mettre cette charité en pratique; mais les instituteurs doivent maintenir la discipline dans leur classe, ils ont à enseigner une foule de sujets, — c'est là un des défauts de l'éducation moderne de l'Etat — ils ne peuvent donc pas toujours faire pour ces élèves moins favorisés de la nature, ce qu'un bon commissaire pourrait faire.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer en détail les nombreux moyens que les commissaires ont à leur disposition pour faire du bien aux enfants de leurs écoles; ce qui a été suggéré peut leur donner une idée des services qu'ils peuvent rendre à la cause de l'éducation dans cette province.

Avec tous nos moyens de donner une bonne éducation, si nous les employons, le type de la génération future dépendra en grande partie de la formation des caractères des enfants de nos écoles actuelles, et je suis convaincu que le commissaire a un rôle à jouer dans la formation de la jeune génération et ses efforts seront couronnés de grands succès, en récompense de son travail et de son intelligent concours.

"Cet article, dit l'éditeur du "Western School Journal", est le plus beau de son espèce qui ait jamais paru dans un journal d'éducation à notre connaissance. Que chaque commissaire en fasse son profit. Que chaque instituteur le fasse lire à ses commissaires."

La raison c'est que M. Popkin insiste sur la formation du caractère de l'enfant, ce qui manque dans l'éducation neutre.

Il est certain que plusieurs des membres du Département d'Education actuellement en fonction cherchent à remédier aux inconvénients du système des écoles publiques de l'Etat. Ce système est, en effet, radicalement insuffisant et même très dangereux. Car tout le but du système neutre est de former seulement le corps et l'intelligence des enfants, sans former leur coeur.

M. Henry Somerville, écrivain protestant de Londres, et correspondant du "Free Press", de Winnipeg, vient de publier un beau livre, "Britain's Economic Illness". A la page 140 de cette étude, Somerville s'exprime ainsi sur l'éducation donnée par l'Etat en Angleterre:

"L'Etat a usurpé des fonctions qui, en réalité, appartiennent plutôt à d'autres institutions, à l'Eglise et la famille. L'Etat, en Angleterre, depuis la Réforme, a détruit l'influence de l'Eglise et en usurpant l'autorité des parents sur les enfants, il a détruit la vie de la famille.

"Depuis la Réforme, l'Etat a enlevé la religion de l'école. Or, sans religion, la stabilité du lien matrimonial, qui est le fondement de la famille, cesse d'exister; sans religion, la faiblesse humaine recule devant les responsabilités de la paternité et de la maternité; sans religion, les enfants ne peuvent recevoir une éducation raisonnable complète; sans religion, l'autorité des parents n'est pas soutenue contre l'insubordination de la jeunesse. Les parents eux-mêmes ne savent pas éduquer leurs enfants aujourd'hui, parce que, sans religion, ils ne savent pas quel est le but de la vie, ni quel est l'idéal du caractère qu'ils doivent former dans leurs enfants."

Notre gouvernement cherche à combler la lacune de la religion dans l'école, en permettant la demi-heure de catéchisme, et les commissaires doivent voir à ce que ce catéchisme soit enseigné. Puis, le "Teacher's Guide", pp. 232 et 233, dit à la maîtresse d'enseigner à l'enfant dans tous les grades, en dehors de la demi-heure, les devoirs de l'homme envers lui-même, envers Dieu et envers le prochain. Elle doit enseigner à l'enfant toutes les vertus, surtout "purity in speech, thought and deed". Elle doit expliquer les dix Commandements de Dieu et donner à l'enfant la connaissance de la Bible et des beaux exemples de vertus qui y sont consignés. C'est, en un mot, toute la morale que le Département veut enseigner aux enfants, et un des premiers devoirs des commissaires est de voir à ce que le "Teacher's Guide" soit mis en pratique sur ce point, pour former véritablement des hommes complets, des citoyens vertueux et de vrais chrétiens. Et si nos commissaires catholiques font observer ces règles du Département, s'ils remplissent avec zèle tous leurs devoirs de commissaires catholiques, ils rendront des services incalculables à la province, à la famille et à la religion.

Les Commissaires de langue française du Manitoba protestent

Les délégués à la convention de Saint-Boniface ont décidé l'envoi du télégramme suivant:

Saint-Boniface, 28 février 1933

M. Hector Charlesworth,
Président de la Commission
fédérale de la Radio,
Ottawa.

Plus de 200 commissaires d'écoles du Manitoba réunis en convention à Saint-Boniface vous expriment regrets que lors de votre concert radiophonique de mardi soir, les annonces étaient exclusivement en anglais et désirent annonces bilingues dans l'avenir.

(Signé) Sauveur MARCOUX,
Président.

Miami, Floride. — Le maire Anton Cermak, de Chicago, l'une des victimes de l'attentat dirigé contre le président élu Roosevelt, est toujours en grand danger. Une pneumonie s'est déclarée, ce qui diminue beaucoup ses chances de salut.

SAINT-BONIFACE

Les Eclaireurs

Avant de faire connaître plus intimement cette nouvelle organisation, il sera bon de jeter un coup d'oeil sur la nature et le but du Scoutisme. D'aucuns n'en ont jamais entendu parler, d'autres s'imaginent peut-être que ce mouvement est d'origine anglaise et n'est bon que pour les Anglais. L'on sait qu'il existe des "Boy Scouts" de l'autre côté de la rivière et l'on ne s'en préoccupe pas davantage.

Qu'est-ce que le Scoutisme? Rien autre chose qu'une vaste entreprise d'éducation nationale.

Le R. P. Jacques Sevin, de la Compagnie de Jésus, qui a étudié durant huit années le Scoutisme en France, en Belgique et en Angleterre, nous dit que le Scoutisme n'est nullement d'inspiration et de tendance spécifiquement protestantes et que nul évêque n'a eu besoin d'en modifier les statuts fondamentaux pour que naquissent dans tous les pays des troupes catholiques de Scouts.

Le P. Sevin ajoute: "Prendre les garçons, leur ouvrir l'esprit, en extraire leur personnalité — il n'y en a pas deux pareilles — et en faire de braves gens pour Dieu et leur pays; les aider à devenir des travailleurs acharnés; des gens honorables et virils; animés de sentiments fraternels à l'égard du prochain; enfin, faire d'un enfant un homme, lui faire comprendre qu'il n'a pas été créé et mis au monde simplement pour recevoir mais pour donner, qu'il est sage et patriotique de faire quelque chose pour les autres, de se soumettre à la discipline, d'être une valeur et d'être prêt à tout pour développer pleinement ses facultés physiques et morales. Voilà le Scoutisme."

Voici les dix articles de la loi des Eclaireurs canadiens-français:

1.—L'Eclaireur met son honneur à mériter confiance.

2.—L'Eclaireur est loyal à son pays, ses parents, ses chefs, ses subordonnés.

3.—L'Eclaireur est fait pour servir et sauver son prochain.

4.—L'Eclaireur est l'ami de tous et le frère de tous les Eclaireurs.

5.—L'Eclaireur est franc et chevaleresque, distingué dans sa tenue, son langage et ses manières.

6.—L'Eclaireur aime la nature, il voit Dieu partout dans l'univers.

7.—L'Eclaireur obéit sans réplique et ne fait rien à moitié.

8.—L'Eclaireur est courageux; il sourit et chante dans ses difficultés.

9.—L'Eclaireur est économe, travailleur, respectueux du bien d'autrui; il observe les lois de l'hygiène.

10.—L'Eclaireur est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actions.

Ces articles sont plus que suffisants pour nous faire comprendre que le Scoutisme est un mouvement éminemment moralisateur et les parents soucieux du bonheur de leurs enfants ne sauraient trop les encourager à y entrer.

M. l'abbé E. Lévêque, cet incomparable ami des jeunes, avec l'ardeur qu'il déploie quand il s'agit de faire le bien, a compris qu'il y avait là une superbe occasion d'exercer son zèle. L'organisation a été inaugurée ici, complète, avec un chef de troupe, un assistant chef, des chefs de patrouille et des routiers, et le tout marche à merveille.

L'auteur de ces lignes a vu M. l'abbé entouré d'une vingtaine de garçonnets devenus tout oreilles pour entendre raconter des exploits où le devoir et l'honneur jouaient le premier rôle. Et ces jeunes esprits, ces imaginations toutes neuves, ces coeurs encore purs s'ouvraient bien grands pour recevoir la semence du beau et du bon, qui tombait des lèvres du jeune et infatigable apôtre. Nos petits Eclaireurs donneront bientôt au public de Saint-Boniface une démonstration qui fera comprendre plus clairement le but de l'oeuvre dont je viens de parler. Espérons qu'ils recevront l'encouragement qu'ils méritent.

Si, dans un avenir prochain, vous voyez défiler par les rues de notre ville un régiment de petits garçons à l'oeil vif, au sourire joyeux, à l'allure martiale, marchant allègrement sous le commandement d'un chef, et si quelque étranger vous demande qui ils sont, vous pourrez répondre fièrement: "Saluez! ce sont nos Eclaireurs qui passent!"

UNE MERE DE ST-BONIFACE.

A la Cathédrale

Dimanche dernier, à la sacristie, sur invitation de leur pasteur, les fidèles ont signé une pétition protestant contre le Bill actuellement à l'étude à propos de la "stérilisation" des faibles d'esprit. Près de 2,000 signatures ont été recueillies.

Cette semaine a lieu le premier vendredi du mois. Mgr le Curé a invité les fidèles à venir adorer Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie, durant le cours de la journée.

Durant le temps du Carême, les exercices à la cathédrale auront lieu dans l'ordre suivant: lundi soir, heure d'adoration; mercredi soir, instruction, salut; vendredi soir, chemin de la croix.

Mercredi de cette semaine aura lieu le sermon d'ouverture du carême. L'imposition des cendres se fera dans la soirée, ainsi qu'aux messes du matin.

A l'Archevêché

De passage à l'archevêché, S. E. Mgr Gertken, O.S.B., abbé mitré de l'abbaye de Muenster, Sask.

Mgr Jubinville a exprimé, par dépêche, à S. Em. le cardinal Villeneuve, les voeux du clergé et du diocèse.

L'examen des jeunes prêtres aura lieu à l'archevêché le 8 mars

A la Chambre de Commerce

Assemblée spéciale à l'hôtel de ville samedi dernier, pour la discussion de nos affaires financières. M. le maire, le président du comité des finances et les présidents de nos commissions scolaires étaient présents.

Après discussion, on reconnait que pour maintenir les services actuels, il est nécessaire que nos industriels paient en avance une partie des taxes de 1933. Tous les contribuables sont invités à en faire autant.

M. J.-A. Marion donne communication d'une lettre du ministre de la marine au sujet des travaux sur la rivière Rouge. La requête a été transmise au ministre des travaux publics.

Cercle local de l'Association d'Education

Le Cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui en était à sa deuxième séance publique, dimanche dernier, ne pouvait nous donner un programme plus attrayant, et surtout choisir un conférencier plus distingué. Possédant à un degré éminent toutes les qualités de l'éducateur, le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège, devait traiter avec une parfaite maîtrise de la "Collaboration qui doit exister entre les parents et le corps enseignant". Sa façon de procéder claire et précise, citations à l'appui, et ses subtiles comparaisons, servies par une éloquence naturelle, devaient impressionner heureusement l'auditoire qui s'était rendu nombreux l'écouter.

Faute de temps et d'espace, nous ne pourrons donner malheureusement qu'un pâle résumé de ce monument littéraire. Nous en marquerons cependant les principaux points, croyant faire oeuvre utile.

"Qu'est-ce que l'éducation?" Ainsi débute le Rév. Père. "Eduquer vient du mot latin "educare", élever". "Elever, c'est presque créer", dit Mgr Dupanloup. "Elever un enfant, d'après Mgr Rozier, c'est prendre une âme d'enfant et la porter par ascensions successives jusqu'aux régions lumineuses de la vérité, jusqu'aux régions plus hautes de la vertu".

Partant de là, il ne faut pas confondre l'éducation avec l'instruction: l'une enseigne à bien vivre, l'autre donne la connaissance. De ces deux éléments de vie, dérive l'éducation complète qui est "le perfectionnement aussi grand que possible des facultés physiques, intellectuelles et morales d'un enfant".

Ici entrent en jeu les responsabilités des deux principaux agents de ce perfectionnement, qui sont les parents et l'instituteur.

Or, pour atteindre cet idéal, il faut absolument l'entente entre les parents et le maître.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Leurs devoirs sont à cause de cela nombreux, et ils ne peuvent s'en décharger sur l'instituteur qui n'est, lui, que leur collaborateur. Aux parents, par conséquent, de bien étudier le caractère de l'enfant, ses défauts, ses tendances, son état de santé, ses aptitudes, et de les faire connaître à son maître dont la tâche se trouvera tout de suite facilitée. Ils devront dès lors lui faire confiance, appuyer sa manière de faire, approuver ses punitions, fussent-elles quelquefois imméritées, faisant comprendre à l'enfant l'utilité de cette injustice même, qui peut servir à expier quelque faute restée inconnue. S'il y a lieu, aller à l'insu de l'enfant, s'expliquer avec le maître. De la sorte, le principe de l'autorité sera toujours sauvegardé, de part et d'autre. Il est nécessaire aussi qu'un enfant reconnaisse chez ses parents l'intérêt qu'ils prennent à ses études, aux devoirs qu'il a à faire, et aussi le bonheur qu'ils ressentent de leurs succès.

Les parents s'abstiendront encore de critiquer tel règlement de la maison à laquelle est confié ce qu'ils ont de plus cher au monde, de même qu'au point de vue moral et religieux, loin de trouver exagérés les conseils distribués, par rapport aux sorties, au cinéma, aux pratiques de dévotions: prières, messes et communions, ils devront se montrer satisfaits d'une discipline imposée à leur enfant, puisque l'éducation, c'est "tirer d'un enfant un homme, d'un homme un chrétien, et d'un chrétien un saint".

Conclusion: "Il faut s'entendre entre éducateurs. A cette condition seulement on formera des caractères trempés contre leurs passions et les sollicitations d'autrui, mais soumis à toute autorité légitime: c'est-à-dire de vrais hommes, vrai et ultime but de toute éducation sérieuse".

Après quelques mots de bienvenue par M. le président, M. Charland Prud'homme a présenté l'éminent conférencier. Quoi qu'il en dise, il l'a fait d'une façon absolument digne d'un élève des Jésuites. M. Camille Fournier a remercié de même très délicatement le R. P. Faure.

Le programme artistique était en tous points en harmonie avec le plat intellectuel qui nous fut offert.

Le choeur "Salut au Canada", par les élèves de l'Académie Saint-Joseph, sous la direction de Mlle Y. Thibault; "La Cigale et la Fourmi", personnifiées par Mlles F. Blain et M. Bernier, très gentiment rendu. M. Marc Meunier, d'une voix bien timbrée, a entraîné avec bonheur l'auditoire, dans la chanson canadienne toujours agréable "A la claire fontaine..."

Les enfants de la Maison Chapelle, à croquer dans la saynète "La Palice prophète"...

Nous terminons le programme par où nous aurions dû le commencer: le duo d'entrée "Au clair de la lune", exécuté avec goût par Mlles Denise Guyot et Juliette Couture. Mme Dugal, Mlle C. Toupin et M. M. Prud'homme ont été les accompagnateurs de cette séance.

Après avoir résisté à la pression exercée sur nous pour faire ce compte rendu, nous sommes à cette heure heureuse d'avoir accepté, ne fût-ce que pour remercier et féliciter les organisateurs de cette réunion qui a été, sur toute la ligne, un véritable régal.

A. G.-R.

Le Cercle Ouvrier de Saint-Boniface a aussi protesté

M. Hector Charlesworth,
Président de la Commission fédérale de la Radio,
Ottawa.

Monsieurs le Président,

Après résolution adoptée par les membres de l'exécutif de notre Cercle Ouvrier au sujet du français à la Radio, je fus requis de vous adresser la demande suivante: Ne serait-il pas possible que les annonces des programmes Trans-Canada émis par la Commission de la Radio soient faites en français aussi bien qu'en anglais?

Ici, au Manitoba, où une bonne proportion de notre population est de langue française, nous aimerions à obtenir cette faveur, qui réellement est notre droit, puisque les deux langues mentionnées sont sur le même pied dans notre beau Dominion. Nous désirons fortement que cette requête soit prise en considération et que d'ici peu nous ayons le plaisir d'entendre plus de français à la Radio, surtout dans les programmes susdits.

Espérant bientôt avoir ce plaisir, je demeure, Monsieur le Président,

Votre respectueux,
(Signé) P. RAIMBAULT,
Secrétaire-trésorier.

Copie de la même lettre a été également adressée à M. Thomas Maher, vice-président de la ju[illegible] Commission.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 21 février

Cette assemblée à laquelle assistaient au-delà de 200 membres et amis fut des plus intéressante.

M. G. Chavanne nous donna le rapport de ce qui fut fait par le comité des délégations auprès de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface et de M. le Dr Howden, notre député au fédéral, de qui ils ont attiré l'attention sur nos problèmes municipaux, sans-travail, impôts, etc... Il rapporte que la Chambre de Commerce et M. le Dr Howden ont promis de faire leur possible pour l'intérêt de notre ville et de nos citoyens.

Le secrétaire nous donna alors son rapport de la dernière partie de cartes. Recettes brutes, $60.75; dépenses, $17.15; bénéfices nets, $43.60. Un chèque de ce montant sera remis à Mgr W.-L. Jubinville pour les pauvres.

Le secrétaire nous met au courant d'un projet de constitution pour établir notre fonds de secours en cas de mortalité sur des bases plus solides. Ce projet sera discuté par les membres de ce fonds à une assemblée spéciale qui aura lieu le jeudi 9 mars, à 8 h. du soir, à l'école Provencher.

M. Alexandre Bernier nous donna la causerie mensuelle: "Questions sociales", basées sur la raison, la religion et les principes de justice. Il nous expliqua ces différents points d'une manière compréhensible et intéressante pour tous, se servant de comparaisons pour mieux être compris, et citant à maintes reprises sur ces points les différentes Encycliques.

M. C. Fournier, au nom des membres présents, remercia M. Bernier et le félicita de l'oeuvre d'apostolat laïque qu'il venait de faire en nous donnant cette causerie si bien préparée.

Le programme récréatif fut exécuté par MM. Jos. Plante, W. Coindet et l'orchestre de MM. Gauvreau, composé de sept jeunes gens. Tout ce programme était sous l'habile direction de notre bon M. F. Jodoin.

M. Abondeus Mousseau fut l'heureux gagnant de notre prix de rafle mensuel.

LE SECRETAIRE.

Tué par une balle de neige

Le petit Ernest Pelland, six ans, est tombé mort pendant qu'il jouait dehors, apparemment frappé à la tempe par une balle de neige durcie. Il était le fils de M. Alphéric Pelland, 238, rue Bertrand. Une enquête est ouverte par le Dr Laurendeau, coroner, pour établir les circonstances et les responsabilités de ce pénible accident.

"Le Disparu"

Le Cercle Dramatique de l'O.J2.C., sous la direction de M. Gilles Guyot, offrira au public de Saint-Boniface, le 20 avril, à l'Institut Collégial Provencher, une alléchante comédie en trois actes intitulée "Le Disparu", de Bisson et Sylvane.

La réputation des artistes de l'O.J2.C. n'est plus à faire. C'est sous la direction de M. Gilles Guyot, si bien connu des groupes dramatiques de notre ville, que ces jeunes artistes remportèrent un succès enviable lors de la représentation de la Tournée de la Liberté à Saint-Boniface. Ainsi, tout promet une interprétation excellente et des plus soignées.

"Le Disparu" est l'un des spectacles les plus comiques que l'on puisse souhaiter voir.

Nous donnerons dans une série de notes les noms des acteurs ainsi que plusieurs détails sur la valeur de cette comédie.

Décès de Mme Gabriel Poitras

Mme Gabriel Poitras est décédée mercredi chez sa soeur, Mme F. Mager, 509, rue Ritchot. La défunte laisse dix enfants, son père, Edmond Missiaen, de Winnipeg, deux frères et cinq soeurs. Mme Poitras était Belge d'origine, mais habitait Saint-Boniface depuis fort longtemps. Ses funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale. Mgr Jubinville officiait, assisté de MM. les abbés Brunet et Lévesque comme diacre et sous-diacre. L'inhumation s'est faite au cimetière Sainte-Marie.

On va jouer les "Précieuses Ridicules" à St-Boniface

Qui ne voudrait, de temps en temps, pouvoir évoquer les belles manières des courtisans du grand Roi Soleil? Qui ne voudrait, même pour un bref instant, pénétrer dans un de ces salons dorés que fréquentait toute la jeunesse élégante sous le plus élégant des monarques? Très prochainement, à l'Institut Collégial Provencher, les étudiants de l'Université du Manitoba auront le plaisir de présenter sur la scène une soirée chez une grande dame du XVIIe siècle. Ils joueront l'une des plus amusantes des pièces du maitre comédien Molière: les "Précieuses Ridicules".

Un orchestre de huit exécutants, habillés dans les luxueux costumes du XVIIe siècle, jouera de cette musique légère que les musiciens de la cour, Lully et Rameau, écrivaient spécialement pour les pièces de Molière. On y entendra un véritable instrument de l'époque, le clavecin. La représentation des "Précieuses Ridicules", comédie piquante et pleine d'esprit, par le luxe de sa mise en scène, permettra aux auditeurs dentrer plus avant dans les belles manières des dames et des messieurs de l'époque. Il s'y trouve, comme tout le monde le sait, de ces situations hautement comiques que seul savait trouver le grand maître Molière.

Ce sera enfin une représentation dont le souvenir durera dans la mémoire des auditeurs longtemps après la scène finale.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. le professeur C. Meredith-Jones, au département du français, à l'Université (39 821).

PETITES NOTES

M. E.-F. Boivin est revenu d'un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

* * *

Les élèves des grades 8 et 9, de l'Institut Collégial Saint-Joseph, ont donné trois courtes saynètes dans la salle des concerts, vendredi soir. Les personnages comprenaient Mlles Loraine Saint-Godard, Jacqueline Deniset, Frances Lough, Florence Dubé, Yvonne Thorimbert, D. Guyot, Irène Riel, Lucienne Bouchard, Bernadette Lanthier, Simone Charette, D. Gingras, Rita Gentes, Thérèse Lavoie et Thérèse Thibault.

* * *

Jeudi soir, à 8 h., à l'hôtel de ville, assemblée importante de l'Association des Contribuables, sous la présidence de M. Antonio Lanthier.

Baptêmes

Le 19 février — Marie-Eva-Denise, enfant d'Alphonse Morin et de Jeanne Roy. Parrain, Adélard Patenaude; marraine, Eva Morin.

Le 19 février — Denise-Marie-Berthe, enfant de Louis Bazinet et de Marie-Ange Saint-Pierre. Parrain, Napoléon Saint-Pierre; marraine, Berthe Petit.

Le 19 février — Joseph-Edouard-Raymond, enfant d'Edouard Lambert et d'Agnès Toupin. Parrain, Ulric Lambert; marraine, Dorilda Buron.

Le 19 février — Léona-Léa-Marie-Joseph, enfant de Barthélemi Lavallée et d'Alma Lamontagne. Parrain, Wilfrid Lavallée; marraine, Rosanna Bérard.

Le 19 février — Marie-Thérèse-Berthe-Camille, enfant de Georges Bibeau et de Berthe Desautels. Parrain, Marius Jetté; marraine, Anna Desautels.

Le 21 février — Joseph-Henri-Robert, enfant d'Arthur Lane et d'Agathe Langevin. Parrain, Henry Lane; marraine, Joséphine Langevin.

Sépulture

Le 23 février — John-Léon-Julien, enfant de Léon Pageot et de Marguerite Koensgen, décédé le 23 février, âgé de quatre jours.

JOHN-S. EWART MEURT A 85 ANS

Il avait été l'avocat dévoué des catholiques du Manitoba dans leurs procès des écoles

Ottawa. — M. John-S. Ewart, qui s'était fait connaître par tout le Canada et comme avocat et comme auteur de droit constitutionnel, est décédé chez lui à l'âge de 85 ans. Le défunt laisse deux fils, MM. Allan-C. Ewart, de Winnipeg, et Seaton Ewart, de Toronto, et une fille, Mlle Gladys Ewart, d'Ottawa.

M. John-S. Ewart était né à Toronto en 1849. Il alla s'établir en 1882 à Winnipeg où il continua à pratiquer le droit jusqu'en 1900. Il fit aussi de l'immeuble dans l'Ouest et amassa une fortune considérable. Il fut de plus l'un des défenseurs des écoles séparées au Manitoba. Lorsqu'il vint s'établir à Ottawa vers 1900, M. Ewart se spécialisa dans les causes à plaider devant la Cour Suprême et le Conseil privé. Il représenta le Canada devant le tribunal d'arbitrage de La Haye en 1910, lors d'une dispute au sujet des pêcheries; il avait préparé sa cause pendant deux ans.

M. Ewart consacra ses dernières années à écrire des volumes sur des questions de droit et des questions constitutionnelles. On remarque parmi ses ouvrages: "The Kingdom of Canada and Other Essays", "The Kingdom Papers", "The Roots and Causes of the War 1914-18", et "The Independence Papers". Ses ouvrages de droit ont été adoptés comme manuels par plusieurs universités.

M. Ewart était un libéral, mais il n'a jamais fait de politique.

LA METROPOLITAN LIFE ATTEINT UN NOUVEAU RECORD

Elle paye encore à ses assurés plus de cent millions de dollars en dividendes

Le rapport canadien indique un progrès

En faisant l'exposé de son état financier et de ses opérations durant 1932 aux détenteurs de plus de 42 millions de polices d'assurance-vie, le rapport annuel de la Metropolitan Life Insurance Company indique encore: vigueur et progrès.

L'actif a été accru — le surplus et la réserve pour les éventualités ont été augmentées — le revenu en espèces de 1932 est supérieur à celui de 1931 et les sommes réservées pour rencontrer les dividendes aux assurés durant 1933 dépassent, pour la deuxième année consécutive, cent millions. Tous ces faits saillants du rapport prouvent la confiance générale du public, dans l'assurance-vie et la Metropolitan. Ils démontrent encore l'influence stabilisatrice de l'assurance-vie dans le marasme sans précédent que le monde traverse à l'heure actuelle.

Au 31 décembre dernier l'actif de la Compagnie se chiffrait par $3,769,372,425 établissant encore la Metropolitan comme la plus considérable institution financière au monde. Cet actif a accusé durant 1932 une augmentation de $179,256,771. La compagnie a toujours été reconnue pour sa politique de placements de tout repos, et le rapport fait ressortir le haut calibre et la diversité de ces placements. Ils constituent un énorme rempart de sûreté pour les assurés de la Metropolitan.



HARRY D. WRIGHT

Troisième Vice-Président et Gérant au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company qui est convaincu que les opérations de la Compagnie durant 1932 reflètent la solidité de la base économique du Dominion.

Le revenu de la Metropolitan durant 1932 — le plus considérable dans l'histoire de la Compagnie — s'est chiffré par $921,953,100 — une augmentation de $14,859,229 sur 1931. Les articles se rapportant aux paiements en espèces et aux nouveaux placements faits par la Compagnie durant l'année sont d'une signification et d'un intérêt particuliers. Le troisième Vice-Président et Gérant du Canada, M. Wright, signale que la moyenne du revenu quotidien de la Compagnie, qui est de $3,032,740, suffit amplement aux paiements courants aux détenteurs, aux additions nécessaires aux réserves, aux dépenses courantes, et permettait aussi d'augmenter le surplus de façon appréciable.

Les paiements en espèces aux assurés ont atteint, en 1932, un chiffre record — au delà d'un demi-billion de dollars ayant été payés à raison de $3,856.94 par minute pour chaque jour ouvrable de huit heures. Le fait que de ce montant $400,000,000 ont été versés aux assurés vivants est très significatif. Ce chiffre représente plus de deux fois et demie le montant des bénéfices mortuaires qui se sont totalisés par $151,262,286.

La Compagnie a fait durant l'année des placements s'élevant à plus de $300,000,000 et a porté le montant des espèces en caisse de $39,756,769 à $64,025,923.

Un montant de $26,550,000 fut ajouté à la réserve pour les éventualités, qui se chiffre actuellement à $43,000,000, et le fonds de surplus fut accru de $13,541,502, portant ce fonds à près d'un quart de billion de dollars — $240,811,739.

Dans ses commentaires au sujet des dividendes aux assurés, M. Wright remarque: "Pour la deuxième année consécutive la réserve affectée au paiement de ces dividendes dépasse cent millions. Ceci constitue un record dont la raison se trouve dans la réduction des dépenses et la décroissance de la mortalité. Addition faite de la réserve de 1933, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, en dividendes et bonis, depuis son organisation $823,137,177."

La Metropolitan a 2,761,136 polices d'assurance-vie en cours au Canada, chiffre supérieur pour le Dominion à toute autre compagnie d'assurance, et ses opérations du dernier exercice dénotent pour le pays une situation économique bien assise.

Plus de $222,000,000 d'assurances-vie ont été émises en 1932, portant le total de la Metropolitan Insurance en vigueur au Canada à plus d'un billion de dollars. Les placements en Canada sont maintenant de $241,000,000, ayant été augmentés par plus de $10,000,000 en 1932.

La Metropolitan Life a son siège social canadien à Ottawa et 104 bureaux succursales où travaillent 8200 employés canadiens — elle contribue donc au progrès économique du Dominion. Les déboursés et paiements versés aux assurés du Canada, ainsi que les placements faits dans ce pays, l'emportent de plus de $100,000,000 sur le montant des primes perçues en Canada depuis que la Compagnie y a commencé ses opérations en 1872.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE !

2 mars
Hubert Trudel, Norwood, 7 ans.
3 mars
René Tardif, Mariapolis, 11 ans.
4 mars
Léontine Landry, Lorette.
Anita Fortier, Dunrea, 7 ans.
5 mars
Denise Benjamin, Saint-Norbert.
Victoria Michaud, Lorette, 12 ans.
6 mars
Lorraine Cayer, Mariapolis, 9 ans.
Constant Weicker, Notre-Dame-de-Lourdes, 13 ans.
Marthe Labossière, Saint-Léon, 10 ans.
8 mars
Thérèse Boily, La Broquerie, 9 ans.
Roland Garand, Dunrea, 8 ans.
Gérard Trudeau, Ile-de-Chênes, 13 ans.
Rose-Marie Dorge, Saint-Norbert, 12 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

CAUSERIE

Ah! mes petits amis, j'espère bien que vous n'êtes pas paresseux! Quelle engeance méprisable! Seuls, jaloux et ivrognes peuvent lui rendre des points.

On reconnait le paresseux à ce qu'il est toujours las de n'avoir rien fait. Merveilleux de santé, il se plaint sans cesse de maux imaginaires qui le dispensent de l'effort. Bâiller, languir, faire perdre le temps des autres et tuer le sien, tourner sur lui-même, voilà à quoi se résume sa journée. Incapable de fixer son esprit à rien de sérieux, il est sans cesse à l'affût de futilités.

Sa devise? "Jamais pressé, toujours en retard."

A charge à sa famille autant qu'à la société, haï des uns, méprisé des autres, toute sa vie se passe à ne rien faire ou à faire des riens.

Le paresseux est un parasite, un lâche qui n'a qu'un idéal: se dérober à l'effort et vivre aux dépens des autres.

. . . .

"Quel triste personnage, je ne veux pas lui ressembler!" me dites-vous. Alors, surveillez-vous, voyez si vous n'avez pas quelques tendances à trop rechercher vos goûts, à renoncer à un travail dès qu'il ne vous plait pas, à vous dégoûter d'un jeu qui demande de l'application pour réussir.

Même les plus laborieux ont des moments où "le coeur n'y est pas", où il leur faut se contraindre pour se mettre à leur tâche. Mais ils comprennent que le travail étant une loi divine, rien de beau, de durable ici-bas ne peut s'accomplir sans lui. D'ailleurs, mes petits amis, vous en avez déjà fait l'expérience, dès qu'on s'y soumet avec vaillance, l'effort persévérant devient vite source de joies et de succès.

Vous voulez bien réussir votre vie et faire honneur à votre patrie? Accomplissez dès maintenant avec courage votre tâche d'écolier, malgré le désir de jouer ou de flâner, malgré l'entrainement des camarades. Dès maintenant, apprenez à réagir contre le moindre effort; le "moins possible", le "ça m'est égal", tendance dont vous souffrez peut-être... et dont vous souffrirez progressivement si vous ne vous surveillez pas.

Plus que jamais, mes petits amis, notre pays a besoin d'un peuple fier, laborieux, puissant. N'allez pas, de grâce, grossir les rangs des ratés et des inutiles. Regardez votre devoir bien en face et remplissez-le de votre mieux: il y va du succès de votre avenir, de votre influence dans le monde et de la grandeur de votre patrie!

MERE-GRAND.

Conservons notre langue

La vie nationale ne va guère sans la langue, et l'idiome harmonieux que parlaient nos pères, qui nous a transmis leur foi, leurs travaux, leurs luttes, leurs espérances, touche de si près à notre mission qu'on ne saurait les séparer. La langue d'un peuple est toujours un bien sacré; mais quand cette langue s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie. C'est par cet idiome en quelque sorte si chrétien, c'est par cet instrument si bien fait pour répandre dans tous les esprits les clartés du vrai et les splendeurs du beau, pour mettre en lumière tout ce qui ennoblit, tout ce qui éclaire, tout ce qui perfectionne l'humanité, que nous pourrons jouer un rôle de plus en plus utile à l'Eglise, de plus en plus honorable pour nous-mêmes.

Mgr L.-A. PAQUET.

Conte

UN BISON DANS LA LUNE

(Suite)

Il marcha longtemps. Alors, il rencontra le géant Vertodoub et lui demanda un abri.

— Mon fils, lui répondit le géant, je serais très heureux de t'abriter, mais je n'ai que très peu de temps à vivre. J'ai juste le temps de déraciner ces pins. Après cela, ma tâche sera finie et la mort viendra. Alors, si tu repasses par ici, mets une peau de bison sur mes os pour les abriter contre la tempête.

Missou-Kitsi promit encore et continua son chemin. Il marcha longtemps. Alors, il rencontra le géant Vertogor. Il s'approcha de lui et lui demanda un abri. Vertogor lui dit:

— Je serais très heureux de t'abriter, mon fils, mais il ne me reste plus que très peu de temps à vivre. Tu vois que je suis chargé de renverser ces montagnes. Aussitôt que je les aurai renversées toutes, je trouverai la mort. Alors si tu repasses par ici, mets une peau de bison sur mes os, afin de les tenir chauds durant les froids de l'hiver.

Missou-Kitsi promit et reprit son chemin. Il marcha longtemps. Enfin il arriva au pied d'une haute montagne dont le sommet était couvert par un immense wigwam en pierres comme en ont construit depuis les hommes blancs. Mais les plus beaux wigwams des hommes blancs ne sont que des cabanes à chiens auprès de celui qui était la demeure de Karéna, soeur du Soleil.

Missou-Kitsi lui demanda un abri.

Karéna reçut le jeune chef, l'abrita, pourvut à sa nourrture, le soigna comme s'il avait été son propre fils. De son côté, Missou-Kitsi lui apportait le produit de sa chasse, laquelle était toujours abondante, car le jeune chef avait l'oeil sûr et l'arc de son père était le meilleur qui fût. Mais il ne tuait jamais de bisons parce que ces animaux étaient les protégés de Karéna.

Missou-Kitsi avait donc tout ce qu'il fallait pour être heureux. Et il le fut jusqu'au jour où l'ennui s'empara de son esprit. Alors il commença à être tourmenté du désir de savoir ce qui se passait chez ses parents. Il avait l'habitude de monter chaque jour sur le haut de la demeure de la soeur du Soleil et de là, il jetait un coup d'oeil sur son village et il lui semblait voir que tout était détruit.

Cette vue le remplissait de tristesse et un jour même il ne put retenir ses larmes.

Quand il redescendit, Karéna s'aperçut que ses yeux étaient rouges de larmes.

— Missou-Kitsi, lui demanda-t-elle, pourquoi tes yeux sont-ils rouges de larmes?

Le jeune chef eut honte d'avouer sa faiblesse. Il répondit:

— C'est le Chinook (1) qui a soufflé dans mes yeux.

Une seconde fois, la même chose arriva.

Alors Karéna se plaignit à son frère, le Soleil, et celui-ci défendit au Chinook de souffler.

Mais une troisième fois encore Missou-Kitsi redescendit les yeux rouges de larmes.

— Mon fils, demanda Karéna, pourquoi as-tu les yeux rouges de larmes, car le Chinook n'a pas soufflé?

Il ne restait qu'à faire des aveux complets et le jeune chef pria Karéna de le laisser partir pour qu'il pût revoir les lieux chers à son enfance. Elle avait beau dire non, Missou-Kitsi insistait toujours.

Enfin il l'implora tant et si bien qu'elle lui donna la permission de partir et le munit pour le voyage d'un petit sac de blé d'Inde, d'un collier de porcelaine et d'une boule faite de gomme de sapin. Si vieux que fût un homme, quand il mâchait de cette gomme, il redevenait jeune au même instant.

Eugène ACHARD.
(L'Erable Enchanté.)
(A suivre)

(1) Le Chinook (du nom d'une tribu indienne des montagnes Rocheuses) est un vent chaud et sec qui souffle des côtes du Pacifique vers l'Alberta. Il "mange" la neige, disent les Indiens, et élève considérablement la température de cette province; c'est grâce au Chinook que les troupeaux de chevaux de l'Alberta peuvent demeurer dehors toute l'année.

A MES PETITS AMIS

Comme j'ai été heureuse de lire vos mots gentils et délicats! A travers chaque ligne, je croyais apercevoir vos sourires, vos petits airs mutins et je me disais: "Bien sûr, il n'y a pas au monde de petits-enfants plus délicieux, plus vaillants, plus adorables que les miens!"

Merci de tout coeur pour la sympathie et la confiance que vous me témoignez. J'enregistre vos promesses de fréquentes visites... Revenez bien vite et bon succès dans vos études!

Simone Bockstael, Marita Laflèche, Eveline Delorme, Blandine Chaput, couvent de Saint-Adolphe; Thérèse Granger, Hélène McCarthy, Louise Emond, Anne-Marie Lord, Thérèse Boily, Louise Bédard, Alphonse Beaupré, Joseph Lord, Yves Emond, Gabrielle Deslauriers, Napoléon Gagnon, Gérard Tétreault, Rita Carrière, Noëlla Carrière, Denise Rocan, Florence Rocan, Lucien Carrière, Lucie Boisjoli, May Savard, Lucienne Deschênes, Fernand Gagnon, Paul-Emile Savard, Eveline Boily, Annette Robert, Alberte Gagnon, Hélène Lord, Alphéda Lord, Irène Rocan, René Simard, La Broquerie; Fabienne Poirier, Mariapolis; René Toupin, Saint-Boniface; Rosaire Laplante, Woodridge; Jeanne d'Arc Jeanson, Lorette; Antonia Girouard, Verna Zemla, Dora Ouimet, Hazel Wilson, Annette Carrière, Yolande Kenny, Irène Firmin, Yolande Millier, Jeanne d'Arc de Moissac, Lillian Kroker, Béatrice Beaugrand dit Champagne, Stella Zemla, May Andrest, Solange Benjamin, Marie-Antoinette Gousseau, Yvonne Ferland, Céline Godin, Lucienne Parisien, Juliette Ouimet, Elie-Anne Godin, Martha Van Eslander, Renée Lemire, Lina Patenaude, Elianne Verreault, Madeleine Leclaire, Bernadette Leclair, Kathleen Carrabre, Kathleen Verry, Winnifrid Verry, Saint-Norbert; Mélina Payette, Hélène Vigier, Antonin Labossière, Rose-Alma Grenier, Cécile Lesage, Victorine Vigier, Marie-Anna Labossière, Flore Martel, Georgina Major, Saint-Léon.

M.-G.

Avis aux amateurs d'oiseaux: il se vend chez Woolsworth (5, 10, 15) de jolis livres d'oiseaux illustrés pour 15 sous. "The Blue Book", "The Red Book", "The Green Book", au Rayon des Jouets, 15 sous chacun.

— Grand'mère, je voudrais te faire un cadeau.

— C'est très gentil, ma chérie; mais tu n'as pas d'argent.

— Eh bien, achète-moi un sac de bonbons, et je t'en donnerai la moitié.

CARNET DU "COIN"

Ma gentille petite amie, Jeanne d'Arc Jeanson, a le bonheur de vous faire part de la naissance d'une belle petite soeur, Marie-Josèphe, le 2 février, à Lorette.

UN PEU DE BOTANIQUE

Les feuilles tombées sont-elles utiles?

Il faut donc des engrais pour les plantes, comme nous avons besoin de nourriture. Comment les grands et petits arbres des forêts peuvent-ils vivre et croitre? Quoiqu'on ne leur apporte jamais de fumier, ils deviennent longs, ils deviennent gros; ils se couvrent de beaucoup de feuilles; ils poussent serrés.

Cette vie des grands arbres des forêts ne se comprendrait pas facilement sans la connaissance du plus grand des services que leur rendent les feuilles mortes.

Le sol qui les porte fournit aux arbres une bonne part d'aliments. Les pluies en amènent une petite quantité dans le sol. Mais les racines se trouveraient bientôt dans un milieu stérile, n'était l'approvisionnement en engrais assuré par les feuilles tombées.

Première forme d'engrais ou d'aliments

Les feuilles mortes contribuent de trois façons à la nourriture des arbres.

Vous avez sans doute déjà brûlé des feuilles, du moins en petite quantité. Avez-vous remarqué le résidu de poussières blanches ou grisâtres? Ce sont les cendres

Si vous aviez fait votre expérience dans un vase, vous auriez pu jeter ensuite les cendres dans un verre d'eau, après en avoir remarqué la quantité. Il vous aurait été facile de vous apercevoir que les cendres disparaissaient en partie. Elles fondaient comme le sel de table dans l'eau. Toute la portion dissoute des cendres est constituéee d'engrais utiles aux plantes.

Qu'arrive-t-il donc dans la forêt? Les feuilles mortes commencent à pourrir; l'eau les trempe, dissout leurs sels, qu'elle entraine dans le sol jusqu'aux racines. Voilà la forme première d'engrais fournis par les feuilles mortes.

Deuxième sorte d'engrais fournis par les feuilles

Les engrais, dont je viens de parler, existent tels quels dans les feuilles mortes. N'y en aura-t-il pas d'autres à mettre au crédit de ces feuilles?

Les parties vertes des plantes sont destinées à fabriquer de la nourriture pour les diverses parties végétales. Pendant l'été elles en contiennent en abondance. Avant de tomber elles se débarrassent de la plus grande, qui émigre vers les branches et le tronc. Toutefois le transport n'est pas complet, et la feuille détachée emporte avec elle un résidu comprenant surtout une matière semblable au blanc d'oeuf. Ces reliquats deviendront, eux aussi, des engrais, mais avant d'être serviables aux plantes, ils subiront beaucoup de changements. Pendant que les feuilles pourrissent, des microbes travaillent ces restes, qui n'ont pu gagner le tronc et les branches, et les cèdent au sol forestier sous la forme d'aliments assimilables.

Troisième portion d'engrais à la production desquels les feuilles mortes contribuent

Les feuilles ont d'abord fourni des engrais tout préparés. En abandonnant aux microbes les restes d'aliments, qui auraient dû passer dans le tronc des arbres avant leurs chutes, elles contribuent à la production d'un deuxième lot considérable de matières fertilisantes. En considération de ces deux faits, ne méritent-elles pas à juste titre le nom de mines d'engrais?

Néanmoins elles coopèrent davantage à la nourriture des plantes. Grâce à elles, des microbes fabriquent en portant de l'air et de l'eau une quantité de sels très utiles aux végétaux. Sans les feuilles, ces microbes resteraient dans l'inactivité.

Comment cela se passe-t-il? Les savants avouent l'ignorer.

Toujours est-il que dans le terreau et l'humus provenant de la pourriture des feuilles plus vieilles vivent ces microbes d'un appétit curieux. Ils se nourrissent de cellulose, ils brûlent celle-ci dans leur petit organisme, et en tirent de l'énergie pour unir les éléments de l'air et de l'eau, et fabriquer des engrais recherchés des arbres.

Ainsi, la bonne Providence emploie les feuilles comme une source d'engrais. Louez-la de sa sagesse, bénissez-la de sa sollicitude.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Broquerie, Man.,
le 14 février 1933

Bien chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de venir vous écrire. Je fréquente toujours l'école, j'aime beaucoup cela. C'est le bon "Dick" qui nous y mène tous les jours.

Le petit bébé est très aimable. C'est une petite fille qui s'appelle Yvette; elle se lève debout dans sa petite bassinette et je crois bien qu'elle essaye de nous parler, malgré qu'elle n'a que 8 mois.

Votre petite-fille qui vous aime,
Anne-Marie LORD.

* * *

Couvent de Saint-Adolphe
le 15 février 1933

Chère Mère-Grand,

Brrr... qu'il fait froid... 45o en bas de zéro.. J'ai le bout des doigts quasi gelés, mais le coeur bien chaud.... Il ne pourrait être autrement car notre maitresse vient de nous assigner comme devoir: une lettre à Mère-Grand. Vous devriez voir avec quel beau visage nous accueillons ce devoir, si on peut l'appeler ainsi!

Tout va bien en classe, et plusieurs mois sont déjà écoulés. Il n'en reste que trois avant les examens français, aussi nous nous préparons avec soin, car nous voulons faire honneur à notre belle langue, et montrer que nous voulons la garder toujours.

Nou savons célébré la fête de Notre-Dame de Lourdes. Nous avons chanté plusieurs beaux cantiques et nous avons toutes renouvelé notre acte de consécration à cette bonne Mère du Ciel.

Notre maitresse nous a lu un bout de l'allocution du R. P. Matéo. Quel saint! Comme il a bien commenté la belle encyclique du Pape! Cela nous a donné à réfléchir. Nous avons toutes pris la résolution de faire quelques mortifications pour apaiser la divine justice.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite écolière qui ne vous oublie pas,
Blandine CHAPUT.
Grade VII.

* * *

Saint-Léon, le 9 février 1933

Bien chère Mère-Grand,

Que je suis heureuse d'avoir un instant pour venir causer avec vous! Quel froid, n'est-ce pas? Quarante-deux degrés au-dessous de zéro. Il parait que cela fait environ trente ans qu'il n'y a pas eu de froid comme cela!

Nous allons avoir un grand concours d'histoire de l'Eglise, mardi prochain, et le soir nous allons avoir une petite soirée; cela nous distraira de nos études et redoublera notre ardeur. Une école de campagne, près de Cardinal, l'école Saint-Louis, est réduite en cendres. Elle a brûlé mercredi soir.

Notre petite compagne, Gertrude Labossière, ne peut venir à l'école cette année. Plus de deux mois qu'elle est malade et ne peut sortir. Elle est obligée de remettre son grade dix à l'année prochaine.

Nous avons eu notre bulletin mensuel de janvier. Quelle joie pour moi! Je suis arrivée première, ce mois-ci.

Je termine en vous envoyant de gros bonjours.

Votre petite-fille n'oublie jamais de lire le "Coin". C'est un chez-nous pour vos petits enfants. L'affection de Mère-Grand en est le chaud foyer.

Affectueusement à vous,
Cécile LESAGE.

* * *

Saint-Norbert, Man.,
le 15 février 1933

Bien chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je ne suis pas venue causer avec vous. Nous avons bien hâte à l'été pour que Mère-Grand vienne, car l'hiver les bonnes Mère-Grand craignent pas mal le froid. Je travaille bien fort en classe pour faire plaisir au bon Dieu, à mes bons parents et à ma maîtresse.

L'inspecteur est venu le jour des valentins; il a passé une grosse partie de la journée avec les grades IV, V et VI. Je suppose qu'il trouvait que nous étions de bonnes petites filles. Nous lui avons fait une petite réception.

Chère Mère-Grand, le 17 au soir ma soeur Eugénie quittait le foyer pour entrer chez les Soeurs Oblates. Que direz-vous quand je vous annoncerai mon départ?

Je suis arrivée quatrième en classe pour le mois de janvier et j'ai eu 83 pour mon pourcentage. C'est que j'ai manqué la classe pour une pas mal grosse grippe. Ma grosse poupée aussi a été grippée. J'ai eu bien peur de la perdre et je l'ai bien soignée.

Votre petite-fille qui prie pour vous,
Jeanne d'Arc de MOISSAC.
Grade VI.

* * *

Dumas, Sask., le 13 février 1933

Chère Mère-Grand,

Je vous envoie une petite composition. Je suis dans le grade deux.

MA CHATTE

J'avais une chatte. Mon père l'a emportée de la ferme. On l'appelait "la Blanche". Elle sautait par-dessus nos mains, puis miaulait pour manger. Un jour elle demandait la porte. Je lui ouvris, et en revenant de la classe je demandai à maman si "la Blanche" était revenue; elle me dit non. Je courus à sa recherche, mais en descendant une butte je vis quelque chose de blanc dans le bois. C'était ma "Blanche"! Elle était morte. Je courus à la maison et dis à maman ce qui était arrivé. Nous avons tous eu de la peine. Mais nous en avons acheté une autre.

Helen REIT.
Grade II.

* * *

Dumas, Sask., 13 février 1933

Chère Mère-Grand,

Je suis dans le grade neuf, et je vais à l'école tous les jours lorsqu'il n'y a pas de tempête.

Mes grands-parents habitent à cinq milles de chez moi. Mon grand-père est malade sérieusement. Il est paralysé du côté gauche. Ma grand'maman en a bien soin malgré son vieil âge. La maison est très confortable.

M. le Curé de notre paroisse va le voir deux fois par mois en été, et une fois en hiver pour lui donner la sainte communion.

J'espère que vous direz une petite prière pour lui.

Bonjour, chère Mère-Grand.

Votre petit-fils,
René DAUPHINAIS.

* * *

La Broquerie, le 13 février 1933

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'ai 8 ans mais je ne suis pas bien grande. Mes petites soeurs me parlent de vous et je vous aime bien. Je prie le petit Jésus pour vous. J'aime bien ma maîtresse. Je vous envoie un gros bec. J'ai un petit nez pointu et long. Ma maitresse rit de moi des fois.

Votre petite-fille qui vous aime,
Denise ROCAN.
Grade I.

A TRAVERS MON COURRIER...

Comme nous avons bien prié le jour du 75e anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. Nous avons supplié cette bonne Mère de préserver du péché tous les petits amis du "Coin", en les mettant tous sous son grand manteau. — Simonne Bockstael, Saint-Adolphe.

Si vous voyiez nos beaux bancs de neige! Il y en a de hauts comme des collines. Je vous assure que les grenouilles vont jouer au printemps; toute cete belle neige va leur donner des lacs et des ruisseaux. En attendant, seuls les lapins s'ébattent. On voit leurs petites pattes sur la neige. Ils ne sont pas frileux et paraissent jouir sur le blanc duvet. — Marie-Anna Labossière, Saint-Léon.

Ma petite soeur a écrit une lettre à la Sainte Vierge. Elle lui a répondu et lui a envoyé une belle image. Elle lui a demandé d'écrire en or la prochaine fois. — Kathleen Verry, Saint-Norbert.

Le mois dernier, avant la lecture des notes, j'ai demandé à Soeur Bisson quelle place j'avais, si j'étais première.

Elle a répondu: "peut-être". Je lui dis alors: deuxième? — Peut-être! — Je me disais en moi-même: "Je ne veux pas être 3e ni 4e. Quand ce fut l'heure de la lecture des notes, je pensais: "Si je suis dernière, ma tante ne sera pas contente." Tout à coup, j'entends: "Yolande Millier, 1ère." — Yolande Millier, Saint-Norbert.

Nous sommes six filles. Papa et maman nous disent souvent que sur ce nombre il devrait y en avoir au moins la moitié qui fassent des religieuses. J'aime bien les religieuses, mais il faut être si sage pour cela, et moi je suis pas mal dissipée... — Jeanne d'Arc Jeanson, Lorette.

Je suis bien encouragé et j'apprends toujours bien mes leçons afin d'arriver premier. Je fais des gros sacrifices. J'aurai 9 ans le 27 mai. J'ai bien hâte, car mes grandes soeurs me font toujours un beau cadeau. J'ai montré une chanson aux élèves. Je vous dis un gros bonjour. Ma chanson est sur "Polichinelle". — Joseph Lord, La Broquerie.

Notre maitresse nous fait faire des sacrifices pour Notre Saint-Père. J'aime à faire delarique métique. Je suis dissipée des fois, mais je fais des sacrifices pareil. — Alphonse Beaupré, La Broquerie.

Je dis bien des petites prières quand je veux parler en rang. J'ai bien hâte à cet été pour attraper les petits papillons. Maman m'a fait broder trois tabliers; ils sont bien beaux et ma maitresse dit qu'ils sont bien faits — Thérèse Granger, La Broquerie.



A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Retraite des orphelins

La retraite annuelle des orphelins de la Maison Saint-Joseph a eu lieu du 22 au 26 courant. Un groupe assez nombreux d'anciens se sont joints aux enfants actuels. Près de soixante-dix ont suivi ces pieux exercices. Le R. P. Eleuthère, O.M.Cap., de Saint-Boniface, en fut le prédicateur.

Apiculture

Le soir de la clôture de la convention apicole de Saint-Pierre-Jolys (21, 22 et 23 février), jeudi dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de M. Floyd, apiculteur en chef de la province. Il a soupé et couché sous notre toit. Dans la soirée, M. Floyd a eu la bienveillance de donner aux enfants et au personnel de la Maison une causerie illustrée sur l'essaimage. M. l'abbé Laurin, de Saint-Adolphe, l'accompagnait.

LORETTE

Grande nouveauté à Lorette, le jeudi soir 23! Sous la direction de M. le Vicaire, les jeunes gens voulant célébrer la fête de M. le Curé, ont donné une représentation théâtrale. Pour du nouveau, c'en est; puisque nos hommes n'étaient pas montés sur la scène depuis plusieurs années. Aussi firent-ils salle comble, archi-comble.

Ils méritent des félicitations pour leur bonne volonté, et il faut espérer que ce coup d'essai leur aura assez réussi pour y revenir encore.

Qui sait? peut-être cette première expérience aura-t-elle pour effet de secouer enfin certaines volontés endormies qui "n'osent pas", qui "ne sont pas capables", qui ne peuvent pas se décider à emboîter le pas et entrer résolument dans cet admirable mouvement de formation qu'est le Cercle de la Jeunesse canadienne catholique, l'A.C.J.C.

Plusieurs prêtres assistaient à cette séance: Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., curé de Saint-Boniface; MM. les curés E.-B. Rocan, P. Picton, L. Rivard; les RR. PP. R. Mercier, D. Bellerose, D. Vézina, C.SS.R.; M l'abbé A. Fortin, aumônier de l'hôpital Saint-Boniface.

Voici le programme exécuté:

Hymne d'honneur: les élèves de l'école.

Hommage à M. le Curé: M. Léon Desmarais.

Comédie, "Le Médecin sans pareil". Ier acte.

Dernière lettre de René Goupil, M.L.D.

"Le Médecin sans pareil", IIe acte.

Déclamation: M. Grégoire Jeanson.

"Ave Maria", de Gounod: M. Oscar Trudeau.

"Le Médecin sans pareil", IIIe acte.

"Le Credo du Paysan": M. Léo Marcoux.

Collecte pour le héros de la fête.

Violon et piano: M. Sauveur Ferland et Mlle M.-A. Marcoux.

Comédie, "L'Auberge No 3".

"O Canada".

"Le Médecin sans pareil". — Personnages: Le Roi, Jean Marcoux; son fils, Jules Trudeau; Jacobino, médecin sans pareil, Octave Mondor; Lith et Pedrilion, messagers du Roi, Joseph Chaput et G. Jeanson; Navares, ministre, Louis Marcoux; Pedro, serviteur de Jacobino, Antoine Chaput; Navares, officier, Adrien Landry; deux sergents, Elie Richard et Adrien Landry; malades, Jules Trudeau et Raoul Rheault.

"Auberge No 3". — Thibaut, Alfred Nolin; Chariot, Joseph Laurin; voyageurs: Jean et Maricaud, Léon Desmarais et Octave Laurin.

Nos malades

A l'hôpital de Saint-Boniface, Flavien Chaput, pour un mal nerveux de la tête qui le torture depuis plusieurs années. Au Sanatorium, Mme Martin Wenzel et Bernadette McDougall.

Statistique

La population catholique romaine de la paroisse est actuellement juste 800 âmes. Composée surtout de Canadiens français: 686, les autres nationalités représentées sont des Polonais, 65; Italiens, 22; Allemands, 11; Hongrois, 12; Bohémiens, 4. Il faut de plus compter 15 familles ruthènes.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mort du R. P. A. Fiset, C.SS.R.

Un cablogramme reçu de Hanoï, Indo-Chine, apportait dimanche soir au monastère des Pères Rédemptoristes la nouvelle inattendue de la mort du R. P. Alphonse Fiset. C'est le premier Rédemptoriste canadien qui tombe au champ d'honneur de l'apostolat lointain. Nous nous ferons un devoir d'offrir à Dieu une prière pour l'âme de ce zélé missionnaire, notre ancien vicaire que tout le monde aimait.

Nos délégués

MM. Féodore Tougas, James Bonin, Jos. Laurin, Magloire Desrosiers, Michel Hupé, Emilien Daignault, Alexandre Bériault, David Langell, se sont rendus à Winnipeg pour la convention des commissaires, les 21, 22 et 23 dernier. Le Rév. Père Curé les accompagnait.

* * *

Le dentiste Tweed sera à l'hôtel Sainte-Anne vendredi après le train et toute la journée du samedi 4 mars. —Ann.

ST-PIERRE

Le dimanche 19 courant eut lieu la deuxième assemblée-conférence sous les auspices du Cercle local de l'Association d'Education. Encore une fois, les membres du Cercle paroissial regrettent que notre salle ne soit pas suffisamment grande pour contenir toutes les personnes qui désirent venir se récréer et en même temps s'instruire à ces réunions, et qu'il n'y ait pas assez de chaises pour tout le monde. Notre salle était donc remplie à déborder. Voici quel fut le programme de la soirée:

Ouverture, morceau de violon par Mlle Cécile Préfontaine, accompagnée par Mlle Reynalde Turenne.

Allocution du président, M. Joseph Laroche.

Chant par les élèves du Collège: "La Messe en mer", de Botrel.

Déclamation, "Mon petit Coeur", par Emilien Préfontaine.

Chant en choeur, "Marie-Anne s'en va-t-au moulin", dirigé par Jean-Marie Mulaire.

Déclamation, "Le Fils du Paysan", par Léo Rajotte.

Chant par les élèves du Collège: "Martin, quel dommage!"

Déclamation, "La Tuque de Grand-père", par Aurèle Préfontaine.

Chant en choeur, "A la claire fontaine", par M. J.-M. Mulaire.

Déclamation, "Quand partira-t-il?", par Jean-Marie Mulaire.

Présentation du conférencier par M. Edmond Préfontaine.

Conférence par le R. P. Lesage, directeur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

Remerciements au conférencier par M. Clodomir Gélinas.

Conclusion, par M. l'abbé Sénécal.

"O Canada".

Nous félicitons vivement toutes les personnes qui ont pris part à l'exécution de ce programme, ainsi que ceux et celles qui ont aidé à le préparer. Chant, musique, déclamation, tout fut un véritable succès. Nous félicitons d'une façon toute spéciale le conférencier qui a su développer son sujet d'une façon magistrale, et qui a retenu l'attention de son auditoire du commencement à la fin. Le R. Lesage nous a expliqué quels doivent être les rapports entre les parents et le personnel enseignant. Nous remercions bien sincèrement le conférencier et nous espérons pouvoir l'entendre encore avant longtemps.

SAINT-EUSTACHE

Le 2 janvier, à 7 h. 30, en l'église paroissiale, M. le Curé a béni le mariage de M. Léon Rivard, fils de M. Honoré Rivard et de feu Mme Rivard, avec Mlle Antonia Beaudry. Les mariés partirent en voyage aussitôt après la cérémonie et à leur retour, il y eut réception chez M. Emile Beaudry.

* * *

Le 31 janvier, à 7 h., en la chapelle du couvent, M. le Curé a béni le mariage de M. Paul Girard, fils de M. et Mme M.-A. Girard, avec Mlle Cécile Sénécal, fille de M. et Mme Agapit Sénécal. La noce se fit chez M. Sénécal, comme dans l'ancien temps.

Mme Alphonse Carignan, soeur et marraine de la mariée, leur fit une réception ainsi qu'à tous les invités de la noce, le 5 février.

* * *

Le 15 février, à 10 h., en l'église paroissiale décorée de roses et de palmiers, M. le Curé a béni le mariage de Mlle Mathilda Houde, fille de M. et Mme Alfred Houde, avec M. Rosario Rochon, de La Salle, fils de M. et Mme Aurel Rochon. Pendant la cérémonie, le chant fut exécuté par les Enfants de Marie. La mariée, accompagnée de son père, portant une riche toilette de soie et dentelle et un voile de soie, a été couronnée à l'autel de la sainte Vierge par Mlle Laura Lachance; des roses composaient son bouquet. Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Cécile Houde, en toilette de crêpe de soie bleue, Mlle Berthe Houde, en toilette de satin baronette rouge, soeurs de la mariée. Les garçons d'honneur étaient MM. Hilaire Lachance et Henri Pinvidic.

Après la cérémonie, il y eut chez M. Houde une belle réception de 125 invités. Les salons étaient décorés de rubans et de cloches blanches. Pour le dîner, M. le Curé était l'hôte d'honneur; au dîner comme au souper, la table était chargée de mets succulents. Les mariés ont reçu beaucoup de cadeaux.

Le lendemain, M. et Mme Alphonse Houde reçurent en leur honneur tous les jeunes de la noce, et le 19, M. et Mme Charles Chabot en firent autant.

M. et Mme Rosario Rochon iront demeurer à La Salle. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Nous souhaitons aussi tout le bonheur possible à tous les jeunes mariés de ces derniers mois.

LAURIER

A notre assemblée paroissiale de dimanche dernier, M. le Curé fut nommé président du Cercle local de l'Association d'Education, M. Henri Doucette conseiller et M. Henri Deremiens secrétaire.

* * *

Nous avons eu un commencement d'incendie à l'école du village. Grâce aux exercices faits mensuellement, les élèves ont pris l'escalier de sauvetage sans aucune précipitation et ont fait preuve d'un grand sang-froid. Nos bonnes religieuses ne sont descendues qu'en dernier. Déjà la fumée, envahissant toutes les classes, menaçait de suffoquer les élèves. Bien vite on maîtrisa le feu et on en fut quitte avec neuf manteaux brûlés.

* * *

Partie de cartes à double profit: pour le bazar de Sainte-Marie à Winnipeg et pour la paroisse. Résultat très satisfaisant. Le bridge prend le dessus et ce pauvre whist est appelé à disparaître! Mme Jeanne Havens était au piano et quelques-uns de nos artistes se sont fait entendre.

* * *

Nous avons envoyé M. H. Doucette à la convention des commissaires d'école, estimant l'urgence d'un représentant. L'abstention a toujours été déplacée, et actuellement elle est presque coupable.

* * *

Mme Yvette Desautels a passé quelques jours parmi nous, étant en visite chez son père, M. Aubin. Des amies lui firent des réceptions.

* * *

Mlle Eva Boisvert est de nouveau partie pour l'hôpital de Saint-Boniface; espérons cette fois qu'elle nous reviendra complètement rétablie.

* * *

A reçu le sacrement de baptême, Roméo-Alfred Trottier, fils de Georges Trottier et de Florence Tétreault. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Tétrault.

* * *

Mlle Hermance Letain, après plusieurs mois d'absence, est retournée à la maison paternelle.

* * *

Mlle Adeline Fradette est attendue sous peu. L'air du pays natal hâtera la convalescence.

ELIE

Depuis janvier notre Association Sportive fut assez active. Elle débuta d'abord par un léger changement dans son bureau de direction. En plus d'un président honoraire qui est M. le curé Hogue, elle s'élisait un vice-président honoraire, M. A.-R. Boivin, député. MM. Er. Bouchard et Ad. Bernardin préfèrent la retraite à la réélection, et furent remplacés par MM. Edgar Lussier et Harry Klies.

Aussitôt élu, le nouveau bureau de direction se met à l'oeuvre et trace son programme pour l'hiver: soirée hebdomadaire de bridge, soirée spéciale de patinage, débats publics, gouret et tournoi.

Le carnaval a sans aucun doute été le sport le plus attrayant de l'hiver. Les parties de gouret du jour ont attiré des spectateurs de toutes les paroisses environnantes. Dans les premières joutes, Elie l'emporta sur l'équipe de Dakota, par un pointage de 5 à 0, et Fannystelle sur Oakville par 6 à 2. Enfin, dans la joute finale, Fannystelle eut raison de nos joueurs en enregistrant deux autres points à la dernière période, ce qui porta le pointage 3 à 1.

Le lendemain, nos joueurs allèrent se mesurer à Saint-Eustache, mais cette fois le hasard les favorisa en leur donnant la victoire par le pointage de 5 à 3.

* * *

La famille Jim Cyr a été douloureusement éprouvée par la perte de sa fille aînée, Olive.

La colère chez les bons coeurs n'est qu'un pressant besoin de pardonner. —Beaumarchais.

Chez nos commissaires

(Suite de la première page)

Elections

On reprend la discussion de la veille sur les résolutions et sur certaines idées émises à la convention de Winnipeg. On procède ensuite aux élections qui donnent les résultats suivants:

Président, M. Sauveur Marcoux; 1er vice-président, M. Jean Martin; 2ème vice-président, M. Flavien Baril. Représentants: Nord, M. O. Archambault; Sud, M. Léon Fouasse; Est, M. Théobald Joyal; Ouest, M. M.-Honoré Boulet; Centre, M. Emile Robart.

La soirée se termine par des remarques appropriées de Mgr Jubinville, P.A., V.G.

Séance finale

Il ne restait plus au programme que quelques articles qui ont été expédiés rapidement.

M. Sauveur Marcoux, réélu la veille comme président de l'Association des Commissaires, met en garde contre la fausse sécurité qui pourrait résulter du succès de la convention. Le rapport du comité spécial a été rejeté, mais les partisans de la réforme vont continuer leur campagne sous une forme ou sous une autre. A nous de tenir nos écoles sur un bon pied d'efficacité: ce sera le meilleur moyen d'éloigner le retour d'une nouvelle offensive.

Des remerciements sont votés aux conférenciers de la convention et à la Commission Scolaire de Saint-Boniface qui a bien voulu accorder l'usage de la salle et s'occuper du travail d'organisation.

Pour le français

M. le magistrat Lacerte souligne aussi l'importance pour chaque district d'améliorer l'administration scolaire. Il demande aux délégués de voir à ce que tous nos compatriotes se servent de formules françaises pour l'impôt fédéral sur le revenu. Il suggère que des démarches soient faites auprès du département provincial de l'agriculture pour que l'on obtienne du français aux cours d'art culinaire donnés dans nos paroisses. On devrait aussi écrire en français chez Eaton et ailleurs, afin de créer des positions pour les nôtres. Des résolutions sont votées dans ce sens et l'on décide l'envoi d'un télégramme de protestation à M. Hector Charlesworth, président de la Commission fédérale de la Radio.

M. G. Chavanne, de Saint-Boniface, souligne la pénurie d'ingénieurs français au Manitoba.

M. Narcisse Breton, de Letellier, exprime des doléances au sujet de certaines institutions de Saint-Boniface qui devraient donner l'exemple et où le français est trop négligé.

Programme récréatif

M. Armand Pambrun avait bien voulu se charger d'organiser un petit programme récréatif qui a joyeusement clôturé ces deux journées de travaux.

MM. Henri Pinvidic, Gilles Guyot, de l'O.J2.C., et M. Bernard Goulet ont donné avec beaucoup de succès la "Leçon de Chant" (au piano M. Maurice Prud'homme).

M. Jodoin, l'inimitable chansonnier de Saint-Boniface, avait composé une chanson impromptue de circonstance qui a bien amusé. Deux autres membres du Cercle Ouvrier, MM. Ledoyen et Coindet, ont fait preuve de beaucoup d'ingéniosité avec leur "Affileur de couteaux".

Un goûter et des rafraîchissements ont été servis aux délégués.

LE MARCHE

1er MARS 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.00—$3.75
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$2.75—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.25
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.75
Très pesants	$2.50
Légers et maigres	$2.25—$3.00
Truies No 1	$2.25
Truies No 2	$2.25—$2.25
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.75—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .32—$ .22½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .21—$ .23
Premiers	$ .19—$ .21
Seconds	$ .16
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$1.00
Au détail	$1.15
Oignons—	
Par 100 livres	$1.00
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.05
2 sacs de 49 livres	$2.12½
4 sacs de 24 livres	$2.27½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.45
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.0999
Franc français	0.0473
Belga belge	0.1885
Franc suisse	0.2338
Lire italienne	0.0612
Couronne suédoise	0.2177
Couronne norvégienne	0.2105
Couronne danoise	0.1836
Mark allemand	0.2867
Couronne hollandaise	0.4848

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 27 février 1933

Grains	Mardi 21 fév.	Merc. 22 fév.	Jeudi 23 fév.	Vend. 24 fév.	Samedi 25 fév.	Lundi 27 fév.
Blé No 1 Nord	.47	.47	.46⅜	.46⅜	.45⅝	.45⅞
2 Nord	.45⅛	.45⅛	.44⅜	.44⅜	.43⅝	.43⅞
3 Nord	.43⅜	.44	.43⅛	.43⅛	.42⅜	.42⅞
Avoine 2 CW	.24	.24	.23½	.24½	.23½	.23½
3 CW	.22½	.22½	.22⅝	.22½	.21¾	.21⅝
Orge 3 CW	.27¾	.27¾	.27⅝	.27½	.27¼	.27¼
4 CW	.25⅜	.25¾	.25⅜	.25¼	.25	.25¼
Lin 1 NW	.78¾	.78¾	.77½	.77¼	.77⅜	.77
2 CW	.74⅜	.74¾	.73½	.73¼	.73⅜	.73
Seigle 2 CW	.32⅝	.32⅛	.32⅜	.32⅜	.31⅝	.31⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.47	.47⅛	.46⅜	.46⅜	.45⅝	.45⅞
Avoine 2 CW	.24	.24	.23¼	.23¾	.23¼	.23⅜
Orge 3 CW	.28	.27⅞	.27⅜	.27⅜	.27⅜	.27¼
Lin 1 NW	.78⅜	.78¾	.77⅞	.77⅞	.77⅛	.76⅞
Seigle 2 CW	.32⅛	.32⅝	.32⅝	.32⅜	.31⅞	.31⅛
Options						
Blé Mai	.48⅝	.48⅛	.48⅜	.48⅜	.47½	.47⅜
Juillet	.49⅜	.49⅛	.49	.49⅜	.48⅜	.48⅝
Octobre	.50⅜	.50⅞	.50⅞	.50⅞	.49⅜	.49⅝
Avoine Mai	.25⅜	.25⅜	.25⅛	.25	.24⅜	.24⅜
Juillet	.24⅜	.24⅛	.23⅞	.23⅝	.23⅜	.23⅜
Octobre	.22⅜	.22⅜	.22⅜	.22⅜	.22⅝	.22⅜
Orge Mai	.29⅝	.29⅝	.29⅛	.29⅜	.29	.28⅝
Juillet	.29⅜	.29⅜	.29⅛	.29	.28⅜	.28⅜
Octobre	.28⅛	.28⅛	.28⅛	.28	.27⅜	.27⅜
Lin Mai	.80½	.80⅛	.79⅜	.79⅜	.78⅜	.78⅜
Juillet	.79⅜	.79⅜	.79⅛	.79⅜	.78⅜	.78⅜
Octobre	.79⅜	.79⅜	.79⅜	.79⅜	.79	.79
Seigle Mai	.34⅛	.34	.34⅛	.34⅜	.33⅜	.33⅜
Juillet	.35	.34⅜	.34⅛	.34⅛	.33⅜	.33⅜
Octobre	.35½	.35⅜	.34⅜	.34⅜	.34½	.34½

Alliance Française

RESSEGUIER

Vendredi soir, à l'Université, un auditoire assez peu nombreux mais de choix eut le plaisir et le régal d'entendre une conférence par M. le professeur Victor Leathers, ancien élève de l'Université du Manitoba, docteur de l'Université de Paris, et professeur de littérature française au collège Wesley.

M. le professeur W.-F. Osborne, président de l'Alliance, fit en présentant le conférencier une rapide esquisse du mouvement littéraire, artistique et social qui devait donner à la première moitié du XIXe siècle en France un éclat incomparable: le romantisme. En effet, si les grands noms des chefs de file nous sont fort bien connus (Châteaubriand, Hugo, Vigny, Musset, Gautier... pour ne s'attacher qu'aux littérateurs), par contre, les écrivains secondaires, et ils sont légion, ont eu aussi leur influence. Iufluence de seconde puissance, pour ainsi dire, mais qui tout en se perdant dans le rayonnement des superbes oeuvres des chefs, néanmoins contribuaient à faire aimer et comprendre ces oeuvres... surtout quand, comme le Comte de Rességuier, ils jouissent d'une grande influence dans certains milieux provinciaux.

C'est en maître que M. Leathers nous présenta son sujet: "Bernard-Marie-Jules, comte de Rességuier, poète romantique" Vie, oeuvre, personnalité, talent. Le tout d'une voix assurée, d'un débit fortement accentué, notes en mains, avec probité, simplicité et exactitude.

Le Comte de Rességuier, né à Toulouse en 1789, mort à Sauveterre, près de Toulouse, en 1862, appartenait à une fort belle famille de la vieille noblesse française. Famille fort distinguée qui donna à la France une longue lignée de fidèles serviteurs royalistes et... sous la République, légitimistes: soldats, légistes, littérateurs. Traits dominants de cette famille: honneur, simplicité, belle tenue morale et civique et... toujours un penchant très marqué pour la littérature.

Le Comte de Rességuier fut officier de cavalerie sous l'Empire, auditeur au Conseil d'Etat sous la Restauration (1822) et en 1823, attaché à la commission du sceau des titres. Lors de la révolution de 1830, ayant refusé de prêter serment à Louis-Philippe, il consacra ses loisirs à la poésie et aux lettres et se retira bientôt, tout en maintenant les relations les plus suivies avec plusieurs des grands écrivains romantiques, à Sauveterre, où sa vie s'écoula active, heureuse, bienfaisante, aux côtés de sa femme avec laquelle il fila le plus parfait amour pendant cinquante ans et quatre mois.

Son meilleur volume est: "Tableaux poétiques" (1828). Le conférencier analyse longuement et finement ce volume. L'auteur a l'haleine courte, mais ces petits poèmes méritent notre sympathie par la noblesse de l'inspiration, la pureté de la langue, la musique parfois évocatrice des vers et la recherche de nouvelles formes poétiques.

Rességuier n'a composé qu'un roman: "Almaria" (1835). Oeuvre bien composée... mais qui ne fait que rappeler "Le dernier des Abencérages" du grand enchanteur qu'était Chateaubriand.

Rességuier se fit aussi remarquer comme critique et comme collaborateur de plusieurs grands journaux parisiens.

Mais voilà que je suis bien loin du conférencier... Des vers commencent à me chanter dans la mémoire et par cette soirée printanière insérée comme un cri d'espérance dans une longue suite de semaines si froides, voilà que Musset me souffle... "Le printemps nait ce soir, les vents vont s'embraser"... O trahison!

Pourtant, un regret! Pourquoi ne pas mettre cette érudition au service d'un auteur connu du public? On aime se sentir de la famille, que diable!

E.-J. RICHARD.

* * *

L'Alliance Française peut dès maintenant annoncer trois soirées fort intéressantes:

1. — Soirée dramatique préparée par les étudiants de l'Université. Les "Précieuses Ridicules", de Molière.

2.—"Le Rhin", conférence illustrée, par le professeur Mainland, du département d'allemand de l'Université.

3.—"La France d'Afrique", par M. Clérisse, rédacteur du grand journal parisien l'"Intransigeant", grand voyageur sous le soleil (25,000 kilomètres en Afrique), archéologue, écrivain de race.

En route depuis deux ans pour voir le Pape

Milan, Italie. — Joseph-Louis Wei, instituteur chinois de Singapour, est venu à pied en Italie pour voir le Souverain Pontife. Après avoir marché pendant deux ans, il en est maintenant à sa dernière étape vers Rome. Il espère arriver dans cette ville le premier avril, à temps pour l'ouverture de l'Année sainte.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

SAINT-BONIFACE

A LOUER — Suite dans Bloc la "Liberté", 158, ave. Provencher. Suites de 3 ou 4 chambres, propres, ensoleillées, bain privé, lumière à l'extérieur. A 10 minutes des rues Portage et Main. Téléphonez 99 937—46 331, ou adressez-vous à Suite 2. 40

A LOUER — Suite de 4 chambres, moderne, poêle électrique, bain privé, prix raisonnable. Bloc Montalde, 309, rue Cathédrale. Tél. 202 088.

A VENDRE — Bungalow moderne, rue Jubilee, Winnipeg; 4 pièces, planchers bois dur, situation idéale. S'adresser à Boîte 100, la "Liberté".

AU SACRE-COEUR

Heure sainte

Il nous est bien agréable de remercier toutes nos sociétés religieuses et sociales qui ont bien voulu prendre une part si active à notre Heure Sainte de dimanche. La procession fut splendide, les motets et les cantiques exécutés avec entrain et ampleur, la piété douce et entraînante. Qu'elle est puissante sur le Coeur de Jésus cette prière de tout un peuple qui vit sa foi et ne craint pas de l'affirmer par l'exemple d'une telle cérémonie religieuse! Encore une fois, un merci sincère!

Partie de cartes

Nos jeunes gens ont raison d'être fiers du gros succès remporté à leur partie de cartes. Dans un temps où les soirées intimes des jours gras se multiplient, où les invitations abondent et où des plaisirs plus grouillants sont à l'affiche, nos jeunes ont réussi quand même à recueillir une foule d'admirateurs, et ainsi ils ont versé leur large part au trésor de notre école.

Le concert a été la pièce de résistance de la soirée. Un extrait du fameux opéra "Carmen" nous a été présenté, et cela sous des couleurs si vives, des accents si nouveaux, une originalité si piquante que nous en avons ri nos yeux. Ainsi, M. H. Sala jouait le rôle de Carmen, et pour la circonstance il portait le nom de la Diva Hervelina Sala, célèbre cantatrice de l'Empire romain. Don Josué nous apparut sous les traits du celeberrimo Honorefico Laflecho, et Escamillo n'était autre que le mirabile Dionisio Belairio. Cet extrait de "Carmen" nous a très amusés et nos jeunes artistes ont été applaudis à tous les échos. Nos félicitations.

Les heureux gagnants des prix de la partie furent:

Prix d'entrée: Mme H.-R. Baudry.

Whist — Dames: Mme E. Lalonde, 134; consolation, Mlle M. Swanston, 99. Hommes: M. J. Gagnon, 131; consolation, M. G. Avanthay, 101.

Bridge — Dames: Mme H.-R. Baudry, 1488; consolation, Mme D. Léger, 500. Hommes: M. E. Godard, 1364; consolation, M. H. Bédard, 338.

* * *

La huitième partie de la série sera sous les auspices plus graves de la Commission scolaire. Nos distingués patriciens entendent faire les choses noblement et ils vous promettent une soirée très intéressante. Invitation cordiale à tous!

Visiteurs

Le T. R. P. Théodore Labouré, O.M.I., supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, en route pour la Colombie-Anglaise, a eu l'amabilité de nous faire une courte visite au Sacré-Coeur. Nos enfants de l'école lui ont donné une jolie réception d'honneur et notre digne visiteur en a été vivement touché. Il était accompagné du R. P. G. Trébaol, O.M.I., son secrétaire privé, du R. P. H. Constantineau, O.M.I., trésorier de la province américaine du Texas, du R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial du Manitoba, et du R. P. Funke, supérieur du noviciat de St-Charles. Bienvenue très cordiale aux vénérables visiteurs.

WINNIPEG

Bazar à la Cathédrale Sainte-Marie

Le jeudi 2 mars commencera le bazar de la Cathédrale Sainte-Marie, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Sinnott. Ce bazar, pour lequel l'on a fait de si grands préparatifs, s'ouvrira à 3 h. 30 précises, en présence de Mgr l'Archevêque, de 400 élèves de l'Académie Sainte-Marie, 300 du Collège Saint-Paul, 400 de l'école Sainte-Marie, d'un grand nombre de paroissiens de la cathédrale et de citoyens de Winnipeg, et durera quatre jours.

Tous les soirs, de 5 h. 30 à 8 h., le diner sera servi. Des préparatifs sont faits pour recevoir 600 convives chaque soir. S. E. Mgr l'Archevêque, les membres du clergé des différentes paroisses du diocèse et autres personnages notables dineront à la table d'honneur. Un orchestre de 60 instruments, sous la direction de M. John Waterhouse, exécutera un magnifique programme musical au cours du diner. Samedi soir est spécialement réservé pour les paroisses du Sacré-Coeur, Saint-Edouard et du Saint-Rosaire.

A 8 h., les jeux commenceront, pleins d'attraits pour jeunes et vieux. Les différents comptoirs pour hommes et dames débordent d'articles de choix.

Venez en foule! Donnez franchement votre bonne volonté pour le succès de ce bazar! Mettez en mouvement vos voisins, vos amis pendant ces quatre jours: 2, 3, 4 et 6 mars, "Norman Hall", rue Sherbrooke, près de l'avenue Portage, où se tiendra le bazar.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Samedi dernier a été un beau jour pour la Fédération. D'abord, l'atmosphère de l'hôtel Fort Garry ajoute toujours une note heureuse à toute fonction sociale; puis le bon goût des dames organisatrices a fait merveille. Des fleurs printanières entremêlées harmonieusement et accompagnées de bougies aux couleurs assorties faisaient de la table un régal pour les yeux. Tout s'accordait à faire oublier les temps difficiles que nous traversons: les jolies toilettes, les sourires, les conversations animées, la générosité formaient un ensemble charmant.

Mmes Etsell, E. Belair et J. Poitras recevaient gracieusement les invitées.

Les dispensatrices du thé et des glaces étaient Mmes J. Prendergast, E. Laberge, P. L'Heureux, A.-E. Love, A.-J.-H. Dubuc, D.-J. Léger, B. de Denus, J. Daoust.

A Mmes P-A. Talbot, L. Bénard, J.-Caswell Davis, Cyril Muller, assistées de Mme W. Hamilton, vont nos félicitations pour leur bonne organisation.

La tâche plutôt agréable de recevoir les dons généreux avait été confiée à Mmes H. Morris et L. Farley.

Le programme musical si agréable était dû à Mmes Harold-P. Murphy, E. Laberge, G. Laflèche et à M. Taras Hubicki.

* * *

Mercredi 1er mars, assemblée mensuelle.

* * *

Mardi 7 mars, un grand honneur est fait à la Fédération. S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, vient rendre visite aux membres de la Fédération dans le salon de l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface, à 8 h. du soir. Mme la présidente prie instamment les membres de venir en grand nombre.

* * *

Note — Dans les rapports précédents, lire Mme E. Guilbault et non A. Guilbault.

Ch. M.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

L'Ordre des Chevaliers de Colomb fut organisé par un groupe de catholiques, qui comprirent le grand besoin d'une telle société. Son accroissement est dû à ce que l'ordre répond à un besoin réel. On devient Chevalier de Colomb à cause des oeuvres de l'Ordre pour la vérité catholique et les idéals catholiques. L'ordre est catholique, il est fraternel, il protège les siens.

Les principes des Chevaliers de Colomb sont inclus sous les titres de charité, unité, fraternité et patriotisme.

Charité! Le coeur catholique n'a pas besoin d'entrainement spécial ou d'affiliations sociales pour pratiquer la charité, et cependant, au moyen de l'unité des membres et de l'unité d'intention, beaucoup de choses peuvent être accomplies qui seraient impossibles à un particulier. L'aide dans la maladie et dans la mort, dans la peine et dans la détresse, est une chose trop sacrée pour être exploitée, et c'est pourquoi il suffit de dire ceci, seulement; l'esprit de charité active imprègne l'ordre en entier, et est enseigné sans relâche à ses membres, qui, on peut le dire en toute modestie, ont mis la leçon en pratique par leurs oeuvres nombreuses et remarquables de charité particulière et inconnue.

Dans l'Unité, les Chevaliers de Colomb essaient de rassembler les hommes de foi catholique, en vue de donner à cette foi l'appui que signifie l'unité et de montrer au public par l'union des membres la valeur et la vertu de la foi catholique pour les citoyens en général.

L'esprit de Fraternité est fort parmi les Chevaliers parce qu'il repose sur le roc de leur catholicité. La fraternité chez les Chevaliers de Colomb veut dire beaucoup plus qu'une habitude d'échanger des faveurs. Le Chevalier de Colomb a un intérêt spécial dans le bien-être spirituel de son frère. Aucune espèce de fraternité n'est plus belle. Le Chevalier est vraiment le gardien de son frère. Par la fraternité, l'ordre essaie de montrer d'une manière pratique et personnelle le mérite et la valeur de l'assistance mutuelle, le devoir d'homme à homme, du voisin au voisin, et du citoyen à son état.

Patriotisme! Les Chevaliers de Colomb enseignent la loyauté au gouvernement civil dûment autorisé comme le devoir obligatoire, moral et consciencieux de tout homme catholique, reconnaissant toutefois que les pouvoirs publics eux-mêmes ne peuvent venir que de Dieu.

L'Ordre possède un système d'initiation très élaboré et un cérémonial particulier qu'un engagement d'honneur de gentilhomme empêche de révéler au public à moins que les intérêts de l'Etat ou de l'Eglise ne l'exigent.

* * *

Le tournoi de bridge annuel réunissait 76 joueurs, dimanche dernier, dans les salles du conseil. Il y eut de l'entrain, des surprises et de la fumée! Les clubs gagnants de la première élimination qui continueront la lutte, dimanche prochain, sont: Buote-Feriand, Desjardins-Farley, Laliberté-Tétrault, Laberge-Kutt, Peras-Guertin, Millette-Baxter, Talbot-F. Blanchard, Hukins-Bédard, Poulin-Godon, Côté-Jarjour, Cox-Hogan, Chouinard-Laroche, Mondor-Bourbonnière, Picard-Trudel, Ellis-Lyons, Carrière-Plamondon, Cadorette-Martel, Mousseau-Boivin, Dussault-McCarthy.

La première élimination de "Consolation" verra aux prises, à la même date, les clubs suivants: Pelletier-Dostert, Mousseau-Tétreault, Dufresne-Prendergast, Lavallée-Morier, Gagnon-Benoist, Hébert-Delorme, Mireault-Demontigny, Blain-Gendron, Farmer-Mahoney, Campbell-Bénard, Roy-Mathieu, Sala-Gauthier, Perreault-Hérie, Rhéaume-A. Blanchard, Blanchette-McDonald, Huot-Roy, Lacerte-L'Heureux, Sainte-Marie-Thibault, Leduc-Monchamp.

PETITES NOTES

Mlles Yvette Sala et Madeleine Bouveron sont revenues d'un voyage de trois semaines à Montréal.

* * *

Mme A.-J. Dostert et Mlle Annette Dostert recevaient à un bridge, le 21, au profit de l'église du Sacré-Coeur. Plus de cinquante invitées étaient présentes.

Liste des délégués à la convention des commissaires d'école

Saint-Boniface: MM. Henri Lacerte, C.-E. Gaudette, J.-A. Marion, S.-J Dussault, M. l'abbé A. d'Eschambault, J-A. Lavoie, W. Raymond, J.-A. Prénovault, J.-H. Daignault, L.-P. Gagnon, J.-A. Pambrun, Emile Morier.

Sainte-Anne-des-Chênes: MM. Emilien Daignault, James Bonin, Léo Laurin, Michel Hupé, F. Tougas, Alex. Bériault.

Saint-Adolphe: MM. Octave Leclaire, Flavien Baril.

Sainte-Agathe: Théobald Joyal, Sig. Beaudoin, Adonias Alarie.

Aubigny: M. l'abbé Beaudry, MM. P. Berthelette, Emile Robert.

Saint-Claude: MM. Jean Martin, Eugène Robart, Léandre Boille, Mathurin Bellec.

Dunrea: M. Johnny Boulet.

Sainte-Elisabeth: MM. J.-A. Rivard, Nap. Saint-Godard, P. Fredette.

Saint-Eustache: MM. Avila Ménard, Idovic Moreau, Raoul Allard, J.-A. Lynch, Thos Lynch.

Fannystelle: MM. Ben Arnal, Chas Piché, Ulric Coulombe, Oscar Cyrenne.

Saint-François-Xavier: M. Dosithée Perras.

Sainte-Geneviève: MM. Lucien Saltel, François Duhamel.

Hadashville: M. G.-A. Lafortune.

Ile-de-Chênes: MM. T. Lacroix, Alfred d'Auteuil.

Saint-Joseph: MM. Michel Sarrasin, Télesphore Bessette.

Saint-Jean-Baptiste: MM. Ed. Dupuis, O. Sabourin, Z. Touzin, G. Grégoire, Léo Sabourin, J.-A. Beaudette, Joseph Lauzé.

La Broquerie: MM. Alphée Kirouac, L.-M. Tétrault, Léon Vielfaure.

Laurier: M. J.-H. Doucette.

Saint-Léon: MM. Esdras Payette, H. Labossière, Adolphis Labossière.

Letellier: MM. Joseph Saurette, Josaphat Cadieux, Narcisse Breton.

Saint-Labre: M. Albert Pujo.

Lorette: MM. Sauveur Marcoux, Eug. Cousnoyer, Alfred Manaigre, Léon Laurin, Raphaël Arpin, W. McDougall.

Saint-Lupicin: M. Napoléon Bergeron.

Notre-Dame-de-Lourdes: MM. Julien Mabon, Jean Durand, François Roch, Sylvain Rossier, Remy Bos, Antoine Badiou, Félix Yarjour.

La Salle: M. Aurèle Rochon.

Mariapolis: MM. Eugène Benoit, François Lecoq, A. Poirier.

Saint-Malo: MM. W. Péloquin, Emile Catellier.

Saint-Norbert: MM. U. Campeau, A.-M. Carrière.

Saint-Pierre-Jolys: MM. Auguste Vermette, C. Dandeneault.

Sainte-Rose-du-Lac: M. J. Allard.

Somerset: M. Alex. Lafrenière.

Swan Lake: M. l'abbé B. Diederich.

South Junction: M. A.-O. Beaudry.

Thibaultville: M. Geo. Lavack.

Winnipeg: M. D. Frémont.

Woodridge: M. l'abbé J.-M. Gagné.

Il fait de l'orage. Lucette regarde à travers les vitres.

— Maman, s'écrie-t-elle, le plafond de la rue est plein d'éclairs.